

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

AU 30 JUIN
2021



SOMMAIRE

1	RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ AU 30 JUIN 2021	3	3	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	61
	1.1 - Note préliminaire	4			
	1.2 - Présentation générale	4			
	1.3 - Événements récents	5	4	IDENTITÉS DES PERSONNES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL ET DU CONTRÔLE DES COMPTES	65
	1.4 - Comparaison des résultats semestriels 2020 et 2021	6		4.1 - Responsable du rapport financier semestriel	66
	1.5 - Flux de trésorerie et endettement	12		4.2 - Responsables du contrôle des comptes	67
	1.6 - Risques et incertitudes	13		4.3 - Politique de l'information	68
	1.7 - Perspectives	13			
2	ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2021	14			
	2.1 - États financiers consolidés en normes IFRS au 30 juin 2021	15			

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ AU 30 JUIN 2021



1.1 - NOTE PRÉLIMINAIRE	4
1.2 - PRÉSENTATION GÉNÉRALE	4
1.3 - ÉVÉNEMENTS RÉCENTS	5
1.4 - COMPARAISON DES RÉSULTATS SEMESTRIELS 2020 ET 2021	6
1.4.1 - Chiffre d'affaires	7
1.4.2 - Coût des ventes	8
1.4.3 - Frais administratifs et commerciaux	9
1.4.4 - Frais de recherche et développement	9
1.4.5 - Autres produits et charges opérationnels	10
1.4.6 - Résultat opérationnel	10
1.4.7 - Résultat opérationnel ajusté	10
1.4.8 - Frais financiers nets	11
1.4.9 - Gains et pertes de change	11
1.4.10 - Impôts sur le résultat	11
1.4.11 - Résultat net part du Groupe	11
1.5 - FLUX DE TRÉSORERIE ET ENDETTEMENT	12
1.5.1 - Flux de trésorerie	12
1.5.2 - Endettement	13
1.6 - RISQUES ET INCERTITUDES	13
1.7 - PERSPECTIVES	13

1.1 - NOTE PRELIMINAIRE

Les lecteurs sont invités à lire les informations qui suivent relatives à la situation financière et au résultat opérationnel de la Société avec les états financiers consolidés de la Société et les notes annexées aux états financiers consolidés mentionnés au chapitre 2 du présent rapport financier et toute autre information financière figurant dans le document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 12 avril 2021 sous le numéro D.21-0292. Les états financiers de la Société ont été préparés conformément aux normes IFRS et aux

interprétations du Comité d'interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne. Les informations qui suivent contiennent également des éléments prévisionnels reposant sur des estimations concernant l'activité future de Legrand et qui pourraient se révéler significativement différents des résultats réels.

Les pourcentages peuvent être calculés à partir de chiffres non entiers et peuvent, en conséquence, être différents des pourcentages calculés à partir de chiffres entiers.

1.2 - PRESENTATION GENERALE

Legrand est le spécialiste mondial des infrastructures électriques et numériques du bâtiment. Son offre complète adaptée au marché de la basse tension pour les segments tertiaire, industriel et résidentiel internationaux en fait une référence à l'échelle mondiale. Legrand commercialise ses produits sous des marques généralistes de renommée internationale, notamment Legrand et Bticino, ainsi que sous des marques locales ou spécialistes reconnues. Proche de ses marchés et tourné vers ses clients, Legrand dispose d'implantations commerciales et industrielles dans près de 90 pays.

En 2020, Legrand a réalisé un chiffre d'affaires de 6 099,5 millions d'euros dont plus de 85 % à l'international et enregistré une marge opérationnelle ajustée de 19,0 % des ventes.

Le *reporting* de la situation financière et du résultat opérationnel du Groupe est réparti en trois secteurs opérationnels correspondant aux régions d'origine de facturation. Les informations concernant le résultat opérationnel et la situation financière de chacun des trois secteurs opérationnels sont présentées pour les périodes du 1er janvier au 30 juin 2021 et 2020 à la note 2.1 annexée aux états financiers consolidés figurant au chapitre 2 du présent rapport financier semestriel. Ces trois secteurs opérationnels, placés sous la responsabilité de trois dirigeants de secteur qui rendent compte directement au principal décideur opérationnel du Groupe, sont :

- l'Europe qui regroupe la France, l'Italie et le Reste de l'Europe (qui comprend principalement l'Allemagne, le Benelux, l'Ibérie (qui comprend l'Espagne et le Portugal), la Pologne, le Royaume-Uni, la Russie et la Turquie ;
- l'Amérique du Nord et Centrale qui comprend le Canada, les Etats-Unis, le Mexique ainsi que les autres pays d'Amérique centrale ; et
- le Reste du Monde qui comprend principalement l'Amérique du Sud (avec notamment le Brésil, le Chili et la Colombie), l'Arabie Saoudite, l'Australie, la Chine et l'Inde.

Les caractéristiques des marchés locaux étant les facteurs déterminants du chiffre d'affaires par secteur et de la performance de Legrand, l'information financière consolidée des zones multi-pays ne présente pas une image exacte des performances financières de chaque marché national. De plus, les produits sont fabriqués et vendus localement ou sont importés d'une autre entité du Groupe ou sont encore exportés vers une autre entité du Groupe. Ces facteurs peuvent rendre difficile la comparaison des résultats des différents secteurs opérationnels entre eux. Par conséquent, en dehors des informations et données relatives aux chiffres d'affaires, l'analyse des résultats exposée ci-dessous reflète essentiellement les résultats consolidés du Groupe. En outre, des références aux marchés nationaux sont présentées lorsque ceux-ci ont une forte incidence sur les comptes.

1.3 - ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Forte croissance du chiffre d'affaires et des résultats sur le semestre

Legrand enregistre au premier semestre 2021 un chiffre d'affaires de 3,5 milliards d'euros, en très forte croissance de +21,9% sur un an, soit +7,0% sur 2 ans. Cette performance est principalement tirée par une hausse organique des ventes de +22,6% par rapport au premier semestre 2020, soit +3,9% sur 2 ans, confirmant :

- le renforcement continu des positions concurrentielles de Legrand sur ses marchés ; ainsi que
- la capacité du Groupe à saisir pleinement les opportunités de croissance sur les segments porteurs du bâtiment de demain.

La marge opérationnelle ajustée atteint 22,0% du chiffre d'affaires. Le résultat net part du groupe enregistre également une très bonne progression de +68,5% par rapport au premier semestre 2020.

La qualité de ces résultats et la réussite des initiatives déployées depuis le début de la crise sanitaire traduisent la pertinence du modèle unique de création de valeur rentable et responsable de Legrand.

Le Groupe poursuit le renforcement de ses fondamentaux en investissant dans l'innovation (avec depuis le début de l'année le lancement de nombreux produits nouveaux, comme le portier connecté Classe 300 EOS with Netatmo et l'interrupteur connecté sans fil et sans pile), en annonçant deux nouvelles acquisitions dans des activités traditionnelles et dans la mobilité électrique, et en confirmant ses engagements ESG avec la publication des résultats de sa dernière enquête de matérialité ou encore la validation récente par le SBTi¹ de la trajectoire carbone du Groupe alignée avec un réchauffement climatique limité à 1,5°C².

Chiffre d'affaires consolidé

Au premier semestre 2021, le chiffre d'affaires est en hausse de +21,9% par rapport au premier semestre 2020, pour s'établir à 3 453,4 millions d'euros.

La progression organique des ventes est de +22,6% sur la période, avec +19,4% dans les pays matures et +32,8% dans les nouvelles économies.

L'effet périmètre lié aux acquisitions est de +4,6%. Sur la base des acquisitions réalisées en 2020, et de leurs dates de consolidation, cet effet serait de +2,5% en année pleine.

L'impact de l'effet de change au premier semestre 2021 est de -4,9%. Sur la base des taux de change moyens de juin

2021, l'effet de change annuel sur le chiffre d'affaires serait d'environ -3% en 2021

Résultat et marge opérationnels ajustés

Au premier semestre 2021, le résultat opérationnel ajusté est de 761,4 millions d'euros et progresse de +53,2%. La marge opérationnelle ajustée s'établit ainsi à 22,0% des ventes de la période.

Avant acquisitions (à périmètre 2020), la marge opérationnelle ajustée atteint 22,4% au premier semestre 2021, en hausse de +4,9 points par rapport à celle du premier semestre 2020.

Cette progression de la rentabilité traduit notamment l'effet de levier lié à la forte croissance de l'activité et à une reprise sélective des frais. L'inflation des matières premières et composants a quant à elle poursuivi son accélération. Elle était proche de +4% sur le premier trimestre 2021 et supérieure à +9% sur le deuxième trimestre 2021.

Résultat net part du Groupe

Au premier semestre 2021, le résultat net part du Groupe est en hausse de +68,5%, à 481,3 millions d'euros. La progression de 195,6 millions d'euros par rapport au premier semestre 2020 provient essentiellement de :

- la hausse significative du résultat opérationnel (+266,4 millions d'euros) ;
- l'évolution positive (+5,5 millions d'euros) du résultat financier ; et
- la hausse (-77,4 millions d'euros) du montant de l'impôt sur les sociétés liée à celle du résultat avant impôt (le taux d'impôt reste stable à 28,5% au premier semestre 2021).

Génération de cash et structure de bilan

La marge brute d'autofinancement (697,8 millions d'euros) représente 20,2% des ventes du premier semestre 2021, soit une croissance de +4,5 points par rapport à la même période de 2020.

A 577,4 millions d'euros, le *cash flow* libre normalisé s'établit à 16,7% des ventes, soit une croissance de +22,9%.

En forte progression par rapport à 2020, le *cash flow* libre atteint 16,5% du chiffre d'affaires du premier semestre 2021.

Le bilan reste par ailleurs robuste, le ratio de dette nette sur EBITDA³ s'établissant à 1,5 à fin juin 2021.

¹ Le Science Based Targets initiative (SBTi) vise à la mise en place d'actions et d'objectifs ambitieux en matière de limitation du réchauffement climatique par les acteurs du secteur privé (pour davantage d'informations : <https://sciencebasedtargets.org>).

² Pour davantage d'informations, le lecteur est invité à se référer au communiqué de presse du 2 juillet 2020.

³ Sur la base de l'EBITDA des 12 derniers mois.

1.4 - COMPARAISON DES RESULTATS SEMESTRIELS 2020 ET 2021

<i>(en millions d'euros)</i>	Période de 6 mois close le	
	30 juin 2021	30 juin 2020
Chiffre d'affaires	3 453,4	2 832,6
Charges opérationnelles		
Coût des ventes	(1 645,7)	(1 369,0)
Frais administratifs et commerciaux	(869,5)	(806,1)
Frais de recherche et développement	(163,2)	(157,2)
Autres produits (charges) opérationnels	(58,8)	(50,5)
Résultat opérationnel	716,2	449,8
Charges financières	(45,7)	(45,9)
Produits financiers	3,3	3,6
Gains (pertes) de change	(0,9)	(6,5)
Résultat financier	(43,3)	(48,8)
Résultat avant impôts	672,9	401,0
Impôts sur le résultat	(191,7)	(114,3)
Résultat des entités mises en équivalence	0,0	(0,9)
Résultat net de la période	481,2	285,8
Dont :		
- Résultat net part du Groupe	481,3	285,7
- Intérêts minoritaires	(0,1)	0,1

Le tableau ci-dessous présente le calcul détaillé du résultat opérationnel ajusté (défini comme le résultat opérationnel ajusté des amortissements et dépréciations liés aux revalorisations d'actifs lors des acquisitions et des autres impacts sur le compte de résultat liés aux acquisitions ainsi que, le cas échéant, des pertes de valeurs de *goodwill*) et du résultat opérationnel ajusté récurrent (c'est-à-dire hors charges de restructuration).

<i>(en millions d'euros)</i>	Période de 6 mois close le	
	30 juin 2021	30 juin 2020
Résultat net de la période	481,2	285,8
Résultat des entités mises en équivalence	0,0	0,9
Impôts sur le résultat	191,7	114,3
(Gains) pertes de change	0,9	6,5
Produits financiers	(3,3)	(3,6)
Charges financières	45,7	45,9
Résultat opérationnel	716,2	449,8
Amortissements et frais et produits liés aux acquisitions	45,2	47,1
Pertes de valeur des <i>goodwill</i>	0,0	0,0
Résultat opérationnel ajusté	761,4	496,9
Charges liées aux restructurations ajustées ⁽¹⁾	12,6	24,1
Résultat opérationnel ajusté récurrent	774,0	521,0

(1) Les charges liées aux restructurations ajustées sont définies comme les charges liées aux restructurations ajustées des réévaluations d'actifs pratiquées lors des acquisitions.

1.4.1 - Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé est en hausse de 21,9 % à 3 453,4 millions d'euros au cours du premier semestre 2021 contre 2 832,6 millions d'euros au cours du premier semestre 2020, qui se décompose ainsi :

- + 22,6 % d'évolution organique (à structure et taux de change constants) ;
- + 4,6 % dû à l'accroissement de périmètre lié aux acquisitions, avec les effets reports des acquisitions 2020 consolidées sur 6 mois en 2021 et notamment Focal point (Etats-Unis), Borri (Italie), Champion One (Etats-Unis) et Compose (Pays-bas) ; et
- - 4,9 % provenant de l'évolution des taux de change sur la période.

La croissance organique du chiffre d'affaires entre les six premiers mois de 2020 et les six premiers mois de 2021 est la suivante par zone de destination (marché de localisation du client tiers final).

Europe	30,6 %
Amérique du Nord et Centrale	11,7 %
Reste du Monde	31,0 %
Total	22,6 %

Les commentaires ci-après concernent le chiffre d'affaires par zone de destination.

Europe : (42,5% du chiffre d'affaires du Groupe)

Le chiffre d'affaires dans la zone Europe est en hausse totale de + 30,4 % à 1 467,0 millions d'euros au cours du premier semestre 2021 contre 1 125,3 millions d'euros au cours du premier semestre 2020. Cette progression des ventes résulte : d'une variation de périmètre positive de + 1,7 %, d'une variation des taux de change défavorable de - 1,8 %, d'une croissance organique du chiffre d'affaires de + 30,6 %.

Dans les pays matures d'Europe (36,7% du chiffre d'affaires du Groupe), les ventes progressent de +32,1%, avec une croissance organique de +55,6% au seul deuxième trimestre. Sur les six premiers mois, de nombreux pays, en particulier la France et l'Italie, enregistrent des hausses très significatives de leur chiffre d'affaires par rapport à 2020. Tout en bénéficiant de bases de comparaison favorables, ces réalisations traduisent de nombreux succès commerciaux : dans les interfaces utilisateurs et les solutions de protection en France, dans les offres connectées en Italie, et dans les gammes pour datacenters plus globalement en Europe.

Les ventes des nouvelles économies d'Europe sont en croissance organique de +23,0% par rapport au premier semestre 2020 et de +36,2% au deuxième trimestre seul, avec de très belles réalisations en Turquie et dans la plupart des pays d'Europe de l'Est.

Amérique du Nord et Centrale : (37,7% du chiffre d'affaires du Groupe)

Le chiffre d'affaires dans la zone Amérique du Nord et Centrale a augmenté au total de + 11,1 % et s'élève à 1 303,2 millions d'euros au cours du premier semestre 2021 contre 1 173,1 millions d'euros au cours du premier semestre 2020. Cette progression du chiffre d'affaires résulte : d'une variation de périmètre de + 8,3 %, d'une

variation des taux de change défavorable de - 8,2 %, d'une croissance organique de + 11,7 %.

Aux Etats-Unis seuls (34,5% du chiffre d'affaires du Groupe), la progression organique des ventes est de +9,9% au premier semestre 2021 et de +15,3% au seul deuxième trimestre. L'activité est portée depuis le début de l'année par une dynamique soutenue dans les espaces résidentiels ainsi que dans les datacenters. Les ventes dans les autres espaces non-résidentiels sont quasi-stables sur le semestre.

Les ventes sont en forte hausse au premier semestre au Mexique comme au Canada.

Reste du Monde : (19,8% du chiffre d'affaires du Groupe)

Le chiffre d'affaires dans la zone Reste du Monde atteint 683,2 millions d'euros au cours du premier semestre 2021 contre 534,2 millions d'euros au cours du premier semestre 2020, soit une hausse de + 27,9 % résultant : d'une variation de périmètre de + 2,5 %, d'une évolution défavorable des taux de change de - 4,8 %, d'une croissance organique de + 31,0 % sur la période.

En Asie-Pacifique (12,4% du chiffre d'affaires du Groupe), les ventes progressent de +27,4% au premier semestre 2021 et de +19,1% au seul deuxième trimestre. Au cours des six premiers mois, le chiffre d'affaires est en hausse à deux chiffres en Chine. Les ventes augmentent fortement en Inde, elles restent cependant en retrait sur 2 ans dans un contexte épidémique dégradé. Les ventes progressent en Australie.

En Afrique et au Moyen-Orient (3,7% du chiffre d'affaires du Groupe), le chiffre d'affaires est en hausse de +22,5% par rapport au premier semestre 2020 et de +26,2% par rapport au deuxième trimestre 2020. Sur six mois, les ventes progressent au Moyen-Orient et s'inscrivent en très forte augmentation en Afrique.

En Amérique du Sud (3,6% du chiffre d'affaires du Groupe), le chiffre d'affaires croît de +55,6% au premier semestre et de +126,4% au deuxième trimestre, enregistrant une croissance significative dans les principaux pays de la zone.

Le tableau ci-dessous présente une répartition du chiffre d'affaires consolidé par zone de **destination** de la Société pour les périodes closes les 30 juin 2020 et 2021 :

<i>(en millions d'euros, à l'exception des pourcentages)</i>	Période de 6 mois close le			
	30 juin 2021		30 juin 2020	
	€	%	€	%
Chiffres d'affaires par zone de destination				
Europe	1 467,0	42,5	1 125,3	39,7
Amérique du Nord et Centrale	1 303,2	37,7	1 173,1	41,4
Reste du Monde	683,2	19,8	534,2	18,9
Total	3 453,4	100,0	2 832,6	100,0

Le tableau ci-dessous présente les différentes composantes de la variation du chiffre d'affaires à tiers publié par zone de **destination** (marché de localisation du client) pour les périodes closes les 30 juin 2020 et 2021.

Chiffre d'affaires <i>(en millions d'euros sauf %)</i>	Période de 6 mois close le 30 juin					
	2021	2020	Variation totale	Variation de périmètre	Croissance organique ⁽¹⁾	Effet change
Europe	1 467,0	1 125,3	30,4 %	1,7 %	30,6 %	(1,8 %)
Amérique du Nord et Centrale	1 303,2	1 173,1	11,1 %	8,3 %	11,7 %	(8,2 %)
Reste du Monde	683,2	534,2	27,9 %	2,5 %	31,0 %	(4,8 %)
Total consolidé	3 453,4	2 832,6	21,9 %	4,6 %	22,6 %	(4,9 %)

(1) à structure et taux de change constants.

Le tableau ci-dessous présente les différentes composantes de la variation du chiffre d'affaires à tiers publié par zone d'**origine** de facturation pour les périodes closes les 30 juin 2020 et 2021.

Chiffre d'affaires <i>(en millions d'euros sauf %)</i>	Période de 6 mois close le 30 juin					
	2021	2020	Variation totale	Variation de périmètre	Croissance organique ⁽¹⁾	Effet change
Europe	1 532,3	1 167,5	31,2 %	1,9 %	31,1 %	(1,7 %)
Amérique du Nord et Centrale	1 327,0	1 193,1	11,2 %	8,5 %	11,7 %	(8,3 %)
Reste du Monde	594,1	472,0	25,9 %	1,4 %	30,9 %	(5,2 %)
Total consolidé	3 453,4	2 832,6	21,9 %	4,6 %	22,6 %	(4,9 %)

(1) à structure et taux de change constants.

1.4.2 - Coût des ventes

Le coût des ventes consolidé est en hausse de 20,2 % à 1 645,7 millions d'euros au cours du premier semestre 2021 contre 1 369,0 millions d'euros au cours du premier semestre 2020, principalement du fait :

- de la consolidation des nouvelles entités acquises ;

- de la hausse du volume de matières premières et composants consommés en raison de l'augmentation de la production ;

partiellement compensés par :

- la baisse du prix des matières premières et composants en 2021 par rapport à 2020 ; et

- les efforts continus de productivité et d'adaptation.

Le coût des ventes en pourcentage du chiffre d'affaires s'est réduit passant de 48,3 % pour le premier semestre 2020 à 47,7 % pour le premier semestre 2021.

1.4.3 - Frais administratifs et commerciaux

Les frais administratifs et commerciaux sont en augmentation de 7,9 % atteignant 869,5 millions d'euros au cours du premier semestre 2021 contre 806,1 millions d'euros au cours du premier semestre 2020, essentiellement du fait de :

- de la poursuite des investissements de croissance dans les activités en expansion ; et
- de la consolidation des nouvelles entités acquises

partiellement compensées par :

- le maintien des initiatives d'adaptation et de productivité.

Les frais administratifs et commerciaux exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires sont en baisse à 25,2 % pour le premier semestre 2021 contre 28,5 % pour le premier semestre 2020.

1.4.4 - Frais de recherche et développement

(en millions d'euros)	Période de 6 mois close le	
	30 juin 2021	30 juin 2020
Frais de recherche et développement	(163,2)	(157,2)
Amortissements liés aux acquisitions et crédit d'impôt recherche	6,3	4,7
Dotation aux amortissements des frais de développement capitalisés	13,1	13,8
Dépenses de recherche et développement avant frais de développement capitalisés	(143,8)	(138,7)
Frais de développement capitalisés	(16,7)	(11,7)
Dépenses de recherche et développement	(160,5)	(150,4)

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations Incorporelles », le Groupe a mis en œuvre un système interne de mesure et de comptabilisation des immobilisations incorporelles liés à des frais de développement immobilisables.

À ce titre, 16,7 millions d'euros de frais de développement ont été capitalisés au cours du premier semestre 2021 contre 11,7 millions d'euros au cours du premier semestre 2020.

Les charges d'amortissement des frais de développement capitalisés enregistrées au titre du premier semestre 2021 s'élèvent à 13,1 millions d'euros contre 13,8 millions d'euros au titre du premier semestre 2020.

Comme indiqué dans le précédent tableau, les frais de recherche et développement ont été de 163,2 millions d'euros au cours du premier semestre 2021 et 157,2 millions d'euros au cours du premier semestre 2020. En retraitant l'impact de la capitalisation des frais de développement et hors incidence des amortissements liés aux acquisitions ainsi que du crédit d'impôt sur les activités de recherche et développement, les dépenses de recherche et développement ont représenté 160,5 millions d'euros au cours du premier semestre 2021 (soit 4,6 % du chiffre d'affaires) contre 150,4 millions d'euros au cours du premier semestre 2020 (soit 5,3 % du chiffre d'affaires).

Au cours du premier semestre 2021, les activités de recherche et développement ont employé plus de 2 500 personnes dans plus de vingt pays.

1.4.5 - Autres produits et charges opérationnels

Au cours du premier semestre 2021, les autres produits et charges opérationnels se sont élevés à 58,8 millions d'euros contre 50,5 millions d'euros sur la même période en 2020.

1.4.6 - Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel du Groupe est en hausse de 59,2 % à 716,2 millions d'euros au cours du premier semestre 2021 contre 449,8 millions d'euros au cours du premier semestre 2020. Cette augmentation résulte :

- d'une hausse de 21,9 % du chiffre d'affaires ;
- d'une hausse de 20,2 % du coût des ventes ;
- d'une hausse de 7,2 % des frais administratifs, commerciaux et de recherche et développement ; et

- d'une augmentation des autres produits et charges opérationnels de 8,3 millions d'euros.

Au total, le résultat opérationnel exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires ressort à 20,7 % au cours du premier semestre 2021 contre 15,9 % au cours du premier semestre 2020.

1.4.7 - Résultat opérationnel ajusté

Le résultat opérationnel ajusté est défini comme le résultat opérationnel ajusté des amortissements et dépréciations liés aux revalorisations d'actifs lors des acquisitions et des autres impacts sur le compte de résultat liés aux acquisitions ainsi que, le cas échéant, des pertes de valeurs de goodwill.

Le résultat opérationnel ajusté est en hausse de 53,2 % à 761,4 millions d'euros au cours du premier semestre 2021 contre 496,9 millions d'euros au cours du premier semestre 2020 se décomposant de la façon suivante dans les différents secteurs opérationnels :

- Europe : une hausse de 89,8 % pour atteindre 397,6 millions d'euros au cours du premier semestre 2021 contre 209,5 millions d'euros au cours du premier semestre 2020, représentant 25,9 % du chiffre d'affaires les six premiers mois de 2021 contre 17,9 % les six premiers mois de 2020 ;
- Amérique du Nord et Centrale : une hausse de 27,8 % pour atteindre 255,9 millions d'euros au

cours du premier semestre 2021 contre 200,2 millions d'euros au cours du premier semestre 2020, représentant 19,3 % du chiffre d'affaires les six premiers mois de 2021 contre 16,8 % les six premiers mois de 2020 ; et

- Reste du monde : une hausse de 23,7 % pour atteindre 107,9 millions d'euros au cours du premier semestre 2021 contre 87,2 millions d'euros au cours du premier semestre 2020, représentant 18,2 % du chiffre d'affaires les six premiers mois de 2021 contre 18,5 % les six premiers mois de 2020.
- Au cours du premier semestre 2021, la marge opérationnelle ajustée avant acquisitions (à périmètre 2020) s'établit à 22,4 % du chiffre d'affaires, soit + 4,9 points par rapport au premier semestre 2020 (17,5 %) Après prise en compte des acquisitions, la marge opérationnelle ajustée du Groupe ressort à 22,0 % du chiffre d'affaires au cours du premier semestre 2021.

1.4.8 - Frais financiers nets

Les frais financiers nets correspondent principalement aux frais financiers des Obligations Yankee, des emprunts obligataires émis en 2012, 2015, 2017, 2018, 2019 et 2020, aux frais au titre du Contrat de Crédit 2011 amendé en juillet 2014 et décembre 2019 et des autres emprunts bancaires (voir paragraphe 1.5.2 du présent rapport), desquels sont déduits les produits financiers provenant du placement des disponibilités et des équivalents de trésorerie.

Les charges financières s'établissent à 45,7 millions d'euros au cours du premier semestre 2021 contre 45,9 millions

d'euros au cours du premier semestre 2020. Les produits financiers s'élèvent à 3,3 millions d'euros au cours du premier semestre 2021 contre 3,6 millions d'euros au cours du premier semestre 2020.

Les frais financiers nets sont en hausse de 0,1 million d'euros les six premiers mois de 2021 par rapport à la même période de 2020 pour représenter 1,2 % du chiffre d'affaires au cours du premier semestre 2021 contre 1,5 % pour la même période de 2020.

1.4.9 - Gains et pertes de change

Les gains ou pertes de change correspondent pour l'essentiel aux écarts de change constatés lors du règlement des opérations en devises ainsi qu'aux effets de conversion au cours de clôture des actifs et passifs monétaires libellés en devises.

Les pertes de change s'élèvent à 0,9 millions d'euros au cours du premier semestre 2021 contre des pertes de change de 6,5 millions d'euros au cours du premier semestre 2020.

1.4.10 - Impôts sur le résultat

Au cours des six premiers mois 2021 Legrand a enregistré un résultat avant impôts de 672,9 millions d'euros, en hausse par rapport aux six premiers mois 2020 où il était ressorti à 401,0 millions d'euros.

La charge d'impôts sur le résultat consolidé s'élève à 191,7 millions d'euros au cours du premier semestre 2021

contre 114,3 millions d'euros au cours du premier semestre 2020.

Le taux effectif d'imposition s'établit à 28,5 % les six premiers mois de 2021 stable par rapport au premier semestre 2020.

1.4.11 - Résultat net part du Groupe

Le résultat net part du Groupe ressort à 481,3 millions d'euros les six premiers mois de 2021 en hausse de 195,6 millions d'euros par rapport au résultat net part du Groupe du premier semestre 2020 soit +68,5 % reflétant principalement :

- une amélioration de 266,4 millions d'euros du résultat opérationnel ;

- une amélioration de 5,5 millions d'euros du résultat financier ;
- une hausse de 77,4 millions d'euros du montant de l'impôt sur le résultat ;
- une amélioration de 0,9 million d'euros du résultat des entités mises en équivalence ;
- une amélioration de 0,2 million d'euros du résultat des intérêts minoritaires.

1.5 - FLUX DE TRÉSORERIE ET ENDETTEMENT

1.5.1 - Flux de trésorerie

Le tableau ci-dessous résume les flux de trésorerie pour les périodes closes les 30 juin 2021 et 2020 :

(en millions d'euros)	Période de 6 mois close le	
	30 juin 2021	30 juin 2020
Flux de trésorerie des opérations courantes	621,7	284,1
Flux de trésorerie des opérations d'investissements*	(61,2)	(489,3)
Flux de trésorerie des opérations financières	(399,3)	1 174,2
Effet net des conversions sur la trésorerie	12,9	(8,7)
Variation nette de la trésorerie	174,1	960,3
* dont dépenses d'investissement et frais de développement capitalisés	(58,7)	(46,0)

Pour une analyse détaillée des flux de trésorerie, le lecteur est invité à se référer au tableau des flux de trésorerie consolidés figurant dans les états financiers consolidés de la Société.

1.5.1.1 FLUX DE TRÉSORERIE DES OPÉRATIONS COURANTES

Les flux de trésorerie des opérations courantes se soldent par une ressource de 621,7 millions d'euros au 30 juin 2021 contre une ressource de 284,1 millions d'euros au 30 juin 2020 soit une augmentation de 337,6 millions d'euros.

Cette hausse est essentiellement due à l'augmentation de la marge brute d'autofinancement (définie comme les flux de trésorerie des opérations courantes plus la variation du besoin en fonds de roulement) de 252,1 millions d'euros qui atteint 697,8 millions d'euros au 30 juin 2021 à comparer à 445,7 millions d'euros au 30 juin 2020 ainsi qu'à la variation du besoin en fonds de roulement qui s'est traduite par une utilisation de trésorerie de 76,1 millions d'euros au cours du premier semestre 2021 à comparer à une utilisation de trésorerie de 161,6 millions d'euros sur la même période de 2020, soit une utilisation de trésorerie en baisse de 85,5 millions d'euros.

1.5.1.2 FLUX DE TRÉSORERIE DES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENTS

Les flux de trésorerie employés dans les opérations d'investissements au cours du premier semestre 2021 se

sont élevés à 61,2 millions d'euros contre 489,3 millions d'euros au cours du premier semestre 2020.

Au premier semestre 2021, les investissements et les frais de développement capitalisés ont représenté 58,7 millions d'euros, soit 1,7 % du chiffre d'affaires consolidé contre 46,0 millions d'euros au premier semestre 2020, soit 1,6 % du chiffre d'affaires.

Au premier semestre 2021, le montant des acquisitions de filiales (sous déduction de la trésorerie acquise) s'élève à 5,8 millions d'euros contre 470,7 millions d'euros au premier semestre 2020.

1.5.1.3 FLUX DE TRÉSORERIE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES

Les flux de trésorerie des opérations financières se soldent par un besoin de 399,3 millions d'euros au cours du premier semestre 2021, incluant principalement le versement de dividendes pour un montant de 377,9 millions d'euros, une diminution des concours bancaires courants de 104,5 millions d'euros et des rachats d'actions propres et rachats d'actions via le contrat liquidité de 94,9 millions d'euros partiellement compensés par une augmentation de nouveaux financements long terme pour 216 millions d'euros.

1.5.2 - Endettement

L'endettement brut total du Groupe (défini comme la somme des emprunts à long terme et à court terme, y compris des billets de trésorerie et des concours bancaires courants) s'élève à 5 511,1 millions d'euros au 30 juin 2021 contre 5 394,5 millions d'euros au 31 décembre 2020.

La trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que les valeurs mobilières de placement s'élèvent à 2 965,8 millions d'euros au 30 juin 2021 contre 2 791,7 millions d'euros au 31 décembre 2020.

L'endettement net total (défini comme l'endettement brut après déduction de la trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que des valeurs mobilières de placement) s'élève à 2 545,3 millions d'euros au 30 juin 2021 contre 2 602,8 millions d'euros au 31 décembre 2020.

Le ratio de l'endettement net rapporté aux capitaux propres consolidés est d'environ 50 % au 30 juin 2021 à comparer avec un ratio de 53 % au 31 décembre 2020.

Au 30 juin 2021, l'endettement brut total comprend :

- 3 500,0 millions d'euros au titre des emprunts obligataires émis en avril 2012 (400,0 millions d'euros), décembre 2015 (300,0 millions d'euros), juillet 2017 (1 milliard d'euros), octobre 2017 (400,0 millions d'euros), mars 2018 (400,0 millions d'euros), juin 2019 (400,0 millions d'euros) et mai 2020 (600,0 millions d'euros) ;
- 1 319,5 millions d'euros de titres négociables ;
- 310,2 millions d'euros au titre des Obligations Yankee ;
- 280,2 millions d'euros de dettes financières de location ; et
- 101,2 millions d'euros au titre des autres dettes essentiellement des emprunts, des découverts bancaires et des dettes financières liées aux acquisitions, diminué des coûts d'émission de la dette.

1.6 - RISQUES ET INCERTITUDES

Les lecteurs sont invités à se référer au chapitre 2 ainsi qu'à la note 5.1.2 annexée aux états financiers consolidés mentionnés au chapitre 8 du document d'enregistrement universel déposé le 12 avril 2021 sous le numéro D.21-0292 où sont commentés les principaux facteurs de

risques pouvant avoir un effet défavorable sur la situation du Groupe et la gestion de ces risques.

1.7 - PERSPECTIVES

Compte-tenu des belles performances enregistrées sur le premier semestre mais aussi d'un contexte sanitaire qui reste incertain et de tensions fortes et croissantes sur les approvisionnements, Legrand vise désormais pour l'ensemble de l'année de l'ordre de :

- une croissance organique de son chiffre d'affaires d'au moins + 10% ;
- un effet périmètre de + 3% ;

- une marge opérationnelle ajustée de l'ordre de 20 % du chiffre d'affaires (y compris acquisitions consolidées en 2021).

Le Groupe vise par ailleurs un taux d'achèvement 2021 de sa feuille de route RSE d'au moins 100%, traduisant la poursuite du déploiement d'une démarche ESG exemplaire et ambitieuse, en particulier dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique et la promotion de la diversité.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2021



2.1 - ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EN NORMES IFRS AU 30 JUIN 2021	15
2.1.1 - Compte de résultat consolidé	15
2.1.2 - État du résultat global de la période	16
2.1.3 - Bilan Consolidé	17
2.1.4 - Tableau des flux de trésorerie consolidés	19
2.1.5 - Tableau de variation des capitaux propres consolidés	20

2.1 - ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EN NORMES IFRS AU 30 JUIN 2021

2.1.1 - Compte de résultat consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	Période de 6 mois close le	
	30 juin 2021	30 juin 2020
Chiffre d'affaires (notes 2.1 et 2.2)	3 453,4	2 832,6
Charges opérationnelles (note 2.3)		
Coût des ventes	(1 645,7)	(1 369,0)
Frais administratifs et commerciaux	(869,5)	(806,1)
Frais de recherche et développement	(163,2)	(157,2)
Autres produits (charges) opérationnels	(58,8)	(50,5)
Résultat opérationnel	716,2	449,8
Charges financières	(45,7)	(45,9)
Produits financiers	3,3	3,6
Gains (pertes) de change	(0,9)	(6,5)
Résultat financier	(43,3)	(48,8)
Résultat avant impôts	672,9	401,0
Impôts sur le résultat (note 2.4)	(191,7)	(114,3)
Résultat des entités mises en équivalence	0,0	(0,9)
Résultat net de la période	481,2	285,8
Dont :		
- Résultat net part du Groupe	481,3	285,7
- Intérêts minoritaires	(0,1)	0,1
Résultat net par action <i>(en euros)</i> (note 4.1.3)	1,803	1,070
Résultat net dilué par action <i>(en euros)</i> (note 4.1.3)	1,788	1,060

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

2.1.2 - État du résultat global de la période

<i>(en millions d'euros)</i>	Période de 6 mois close le	
	30 juin 2021	30 juin 2020
Résultat net de la période	481,2	285,8
<i>Eléments du résultat global pouvant être appelés à un reclassement ultérieur dans la section résultat net</i>		
Réserves de conversion	156,6	(146,2)
Couvertures de flux de trésorerie	0,0	0,0
Impôts sur éléments directement reconnus en capitaux propres	4,2	(4,3)
<i>Eléments du résultat global qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans la section résultat net</i>		
Écarts actuariels (note 4.5.1.1)	15,2	(3,4)
Impôts différés sur écarts actuariels	(3,7)	1,0
Autres (note 5.1.1.1)	0,0	0,0
Résultat global de la période	653,5	132,9
Dont :		
- Groupe	653,5	132,8
- Intérêts minoritaires	0,0	0,1

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

2.1.3 - Bilan Consolidé

ACTIF

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2021	31 décembre 2020
Actifs non courants		
Immobilisations incorporelles (note 3.1)	2 489,4	2 441,6
Goodwill (note 3.2)	4 827,7	4 803,7
Immobilisations corporelles (note 3.3)	674,1	680,9
Droits d'utilisation d'actifs (note 3.4)	269,4	268,3
Autres titres immobilisés	1,3	1,5
Autres actifs non courants	53,4	49,4
Impôts différés (note 4.7)	128,4	112,4
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	8 443,7	8 357,8
Actifs courants		
Stocks (note 3.5)	987,6	837,3
Créances clients et comptes rattachés (note 3.6)	789,2	644,5
Créances d'impôt courant ou exigible	63,6	70,1
Autres créances courantes (note 3.7)	230,2	204,8
Autres actifs financiers courants	1,6	1,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3.8)	2 965,8	2 791,7
TOTAL ACTIFS COURANTS	5 038,0	4 549,9
TOTAL ACTIF	13 481,7	12 907,7

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

PASSIF

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2021	31 décembre 2020
Capitaux propres		
Capital social (note 4.1)	1 069,8	1 069,8
Réserves (notes 4.2 et 4.3.1)	4 825,8	4 788,3
Réserves de conversion (note 4.3.2)	(805,8)	(962,3)
Capitaux propres revenant au Groupe	5 089,8	4 895,8
Intérêts minoritaires	8,3	10,2
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 098,1	4 906,0
Passifs non courants		
Provisions non courantes (note 4.4. et 4.5.2)	205,8	200,2
Avantages postérieurs à l'emploi (note 4.5.1)	171,3	181,8
Emprunts non courants (note 4.6.1)	3 869,2	4 073,8
Impôts différés (note 4.7)	851,3	791,2
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	5 097,6	5 247,0
Passifs courants		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	763,8	612,9
Dettes d'impôt courant ou exigible	43,4	30,3
Provisions courantes (note 4.4)	140,9	127,9
Autres passifs courants (note 4.8)	695,7	661,8
Emprunts courants (note 4.6.2)	1 641,9	1 320,7
Autres passifs financiers courants	0,3	1,1
TOTAL PASSIFS COURANTS	3 286,0	2 754,7
TOTAL PASSIF	13 481,7	12 907,7

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

2.1.4 - Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)	Période de 6 mois close le	
	30 juin 2021	30 juin 2020
Résultat net de la période	481,2	285,8
Mouvements des actifs et passifs n'ayant pas entraîné de flux de trésorerie :		
– Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles (note 2.3)	55,4	56,8
– Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles (note 2.3)	48,3	51,9
– Amortissements et dépréciations des frais de développement capitalisés (note 2.3)	13,3	13,2
– Amortissements des droits d'utilisation d'actifs (note 3.4)	33,5	35,6
– Amortissement des charges financières	1,8	1,6
– Perte de valeur des goodwill (note 3.2)	0,0	0,0
– Variation des impôts différés non courants	44,8	16,3
– Variation des autres actifs et passifs non courants (notes 4.4 et 4.5)	19,5	17,7
– Pertes (gains) de change latents	3,6	(15,7)
– Résultat des entités mises en équivalence	0,0	0,9
– Autres éléments n'ayant pas d'incidence sur la trésorerie	(0,2)	(2,5)
– (Plus-values) moins-values sur cessions d'actifs	(3,4)	(15,9)
Variation du besoin en fonds de roulement :		
– Stocks (note 3.5)	(121,8)	(39,8)
– Créances clients et comptes rattachés (note 3.6)	(97,1)	18,9
– Dettes fournisseurs et comptes rattachés	121,7	(97,9)
– Autres actifs et passifs opérationnels (notes 3.7 et 4.8)	21,1	(42,8)
Flux de trésorerie des opérations courantes	621,7	284,1
– Produit résultant des cessions d'actifs	8,3	20,8
– Investissements (notes 3.1 et 3.3)	(42,0)	(34,3)
– Frais de développement capitalisés	(16,7)	(11,7)
– Variation des autres actifs et passifs financiers non courants	(5,0)	6,6
– Acquisition de filiales (sous déduction de la trésorerie acquise) (note 1.3.2)	(5,8)	(470,7)
Flux de trésorerie des opérations d'investissements	(61,2)	(489,3)
– Augmentation de capital et prime d'émission (note 4.1.1)	0,0	9,2
– Cession (rachat) d'actions propres et contrat de liquidité (note 4.1.2)	(94,9)	(33,5)
– Dividendes payés par Legrand (note 4.1.3)	(377,9)	(357,4)
– Dividendes payés par des filiales de Legrand	0,0	0,0
– Nouveaux financements long terme (note 4.6)	216,0	601,0
– Remboursement des financements long terme* (note 4.6)	(38,0)	(33,7)
– Frais d'émission de la dette	0,0	(4,2)
– Augmentation (diminution) des financements court terme (note 4.6)	(104,5)	992,8
– Acquisition de parts d'intérêts sans prise de contrôle des filiales (note 1.3.2)	0,0	0,0
Flux de trésorerie des opérations financières	(399,3)	1 174,2
Effet net des conversions sur la trésorerie	12,9	(8,7)
Variation nette de la trésorerie	174,1	960,3
Trésorerie au début de la période	2 791,7	1 710,9
Trésorerie à la fin de la période (note 3.8)	2 965,8	2 671,2
Détail de certains éléments :		
– intérêts payés au cours de la période**	42,1	40,8
– impôts sur les bénéfices payés au cours de la période	125,4	90,4

* Dont 33,0 millions d'euros de remboursement de dettes financières de location pour la période de 6 mois close le 30 juin 2021 (33,7 millions d'euros pour la période de 6 mois close le 30 juin 2020).

** Les intérêts payés sont inclus dans les flux de trésorerie des opérations courantes ; dont 3,4 millions d'euros d'intérêts liés aux dettes financières de location pour la période de 6 mois close le 30 juin 2021 (4,5 millions d'euros pour la période de 6 mois close le 30 juin 2020).

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

2.1.5 - Tableau de variation des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	Capitaux propres revenant au Groupe						Total des capitaux propres
	Capital social	Réserves	Réserves de conversion	Ecarts actuariels*	Total	Intérêts minoritaires	
Au 31 décembre 2019	1 069,1	4 575,8	(453,5)	(89,2)	5 102,2	9,9	5 112,1
Résultat net de la période		285,7			285,7	0,1	285,8
Autres éléments du résultat global		(4,3)	(146,2)	(2,4)	(152,9)	0,0	(152,9)
Résultat global de la période		281,4	(146,2)	(2,4)	132,8	0,1	132,9
Dividendes versés		(357,4)			(357,4)	0,0	(357,4)
Augmentation de capital et prime d'émission	1,7	7,5			9,2		9,2
Annulation d'actions propres	(1,0)	(15,2)			(16,2)		(16,2)
Cession nette (rachat net) d'actions propres et contrat de liquidité		(17,3)			(17,3)		(17,3)
Variation de périmètre**		(1,0)			(1,0)	(0,1)	(1,1)
Impact transition IFRS 16		0,0			0,0		0,0
Impôts courants sur rachats d'actions propres		(0,2)			(0,2)		(0,2)
Paiements fondés sur des actions		9,4			9,4		9,4
Au 30 juin 2020	1 069,8	4 483,0	(599,7)	(91,6)	4 861,5	9,9	4 871,4
Résultat net de la période		395,5			395,5	0,7	396,2
Autres éléments du résultat global		(7,6)	(362,6)	(1,3)	(371,5)	(0,1)	(371,6)
Résultat global de la période		387,9	(362,6)	(1,3)	24,0	0,6	24,6
Dividendes versés		0,0			0,0	(1,2)	(1,2)
Augmentation de capital et prime d'émission	0,0	0,0			0,0		0,0
Annulation d'actions propres	0,0	(0,0)			(0,0)		(0,0)
Cession nette (rachat net) d'actions propres et contrat de liquidité		1,1			1,1		1,1
Variation de périmètre**		(3,5)			(3,5)	0,9	(2,6)
Impôts courants sur rachats d'actions propres		(0,2)			(0,2)		(0,2)
Paiements fondés sur des actions		12,9			12,9		12,9
Au 31 décembre 2020	1 069,8	4 881,2	(962,3)	(92,9)	4 895,8	10,2	4 906,0
Résultat net de la période		481,3			481,3	(0,1)	481,2
Autres éléments du résultat global		4,2	156,5	11,5	172,2	0,1	172,3
Résultat global de la période		485,5	156,5	11,5	653,5	0,0	653,5
Dividendes versés		(377,9)			(377,9)	0,0	(377,9)
Augmentation de capital et prime d'émission (note 4.1.1)	0,0	0,0			0,0		0,0
Annulation d'actions propres (note 4.1.1)	0,0	0,0			0,0		0,0
Cession nette (rachat net) d'actions propres et contrat de liquidité (note 4.1.2)		(94,9)			(94,9)		(94,9)
Variation de périmètre**		(1,5)			(1,5)	(1,9)	(3,4)
Impôts courants sur rachats d'actions propres		(0,4)			(0,4)		(0,4)
Paiements fondés sur des actions (note 4.2)		15,2			15,2		15,2
Au 30 juin 2021	1 069,8	4 907,2	(805,8)	(81,4)	5 089,8	8,3	5 098,1

* Nets d'impôts différés.

** Correspond principalement aux augmentations des pourcentages d'intérêt par complément d'acquisition, ainsi qu'aux puts sur intérêts minoritaires.

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Notes annexes aux états financiers consolidés

CHIFFRES CLÉS ET FAITS MARQUANTS DE LA PÉRIODE	22
NOTE 1 - BASES DE PRÉPARATION DES COMPTES CONSOLIDÉS	23
1.1 Informations générales	23
1.2 Principes comptables	23
1.3 Périmètre de consolidation	26
NOTE 2 - RÉSULTATS DU SEMESTRE	27
2.1 Informations sectorielles	27
2.2 Chiffre d'affaires	29
2.3 Principales charges opérationnelles par nature	31
2.4 Impôts sur le résultat	31
NOTE 3 - DÉTAILS SUR LES ÉLÉMENTS NON COURANTS ET COURANTS DE L'ACTIF	32
3.1 Immobilisations incorporelles	32
3.2 <i>Goodwill</i>	34
3.3 Immobilisations corporelles	36
3.4 Droits d'utilisation d'actifs et contrats de location	37
3.5 Stocks	38
3.6 Créances clients et comptes rattachés	38
3.7 Autres créances courantes	39
3.8 Trésorerie et équivalents de trésorerie	39
NOTE 4 - DÉTAILS SUR LES ÉLÉMENTS NON COURANTS ET COURANTS DU PASSIF	40
4.1 Capital social et résultat net par action	40
4.2 Plans de souscription ou d'achat d'actions et plans d'actions de performance	41
4.3 Réserves et réserves de conversion	45
4.4 Provisions	46
4.5 Avantages long terme au personnel	47
4.6 Emprunts non courants et courants	51
4.7 Impôts différés	54
4.8 Autres passifs courants	54
NOTE 5 - AUTRES INFORMATIONS	55
5.1 Instruments financiers et gestion des risques financiers	55
5.2 Engagements hors bilan et passifs éventuels	57
5.3 Événements postérieurs à la clôture	57
5.4 Réconciliation des chiffres clés	59

CHIFFRES CLÉS ET FAITS MARQUANTS DE LA PÉRIODE

Chiffres clés

(en millions d'euros)	1er semestre 2021	1er semestre 2020
Chiffre d'affaires	3 453,4	2 832,6
Résultat opérationnel ajusté	761,4	496,9
En % du chiffre d'affaires	22,0%	17,5 %
	22,4 % avant ⁽¹⁾ acquisitions	
Résultat opérationnel	716,2	449,8
En % du chiffre d'affaires	20,7%	15,9 %
Résultat net part du Groupe	481,3	285,7
En % du chiffre d'affaires	13,9%	10,1 %
Cash flow libre normalisé	577,4	469,7
En % du chiffre d'affaires	16,7%	16,6 %
Cash flow libre	571,3	258,9
En % du chiffre d'affaires	16,5%	9,1 %
Dettes financières nettes au 30 juin	2 545,3	3 109,1

(1) A périmètre 2020.

Le résultat opérationnel ajusté est défini comme le résultat opérationnel ajusté des amortissements et dépréciations liés aux revalorisations d'actifs lors des acquisitions et des autres impacts sur le compte de résultat liés aux acquisitions ainsi que, le cas échéant, des pertes de valeurs de goodwill.

Le cash flow libre normalisé est défini comme la somme des flux de trésorerie des opérations courantes, sur la base d'un besoin en fonds de roulement représentant 10 % du chiffre d'affaires des 12 derniers mois à structure et taux de change constants et rapporté à la période considérée, et du produit résultant des cessions d'actifs, minorée des investissements et des frais de développement capitalisés.

Le cash flow libre est défini comme la somme des flux de trésorerie des opérations courantes et du produit résultant des cessions d'actifs, minorée des investissements et des frais de développement capitalisés.

La dette financière nette est définie comme la somme des emprunts courants et des emprunts non courants minorée de la trésorerie et équivalents de trésorerie et des valeurs mobilières de placement.

La réconciliation des chiffres clés avec les états financiers est disponible dans la note 5.4.

NOTE 1 - BASES DE PRÉPARATION DES COMPTES CONSOLIDÉS**1.1 INFORMATIONS GÉNÉRALES**

Legrand (« la Société ») et ses filiales (collectivement « Legrand » ou « le Groupe ») constituent le spécialiste mondial des infrastructures électriques et numériques du bâtiment.

Le Groupe compte des filiales de production ou de distribution et des bureaux dans près de 90 pays et vend ses produits dans près de 180 pays.

La Société est une société anonyme immatriculée et domiciliée en France. Son siège social se situe 128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 87000 Limoges (France).

Les présents états financiers consolidés de Legrand ont été arrêtés le 30 juillet 2021 par le Conseil d'administration. Ils doivent être lus en référence avec les comptes consolidés au 31 décembre 2020 tels qu'établis dans le document d'enregistrement universel déposé le 12 avril 2021 auprès de l'Autorité des marchés financiers sous le numéro D.21 0292.

Tous les montants sont présentés en millions d'euros, sauf indication contraire. Certains totaux peuvent présenter des écarts d'arrondis.

1.2 PRINCIPES COMPTABLES

Legrand est une société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier, aux dispositions du Code de commerce.

Les comptes consolidés du Groupe ont été établis pour la période de six mois close le 30 juin 2021, conformément aux normes IFRS (*International Financial Reporting Standards*), notamment à la norme IAS 34 « Information Financière Intermédiaire », et aux publications du Comité d'interprétations IFRS (*IFRS Interpretations Committee*) telles qu'adoptées par l'Union européenne et d'application obligatoire ou par anticipation au 1er janvier 2021.

Les textes publiés par l'IASB (*International Accounting Standards Board*) et non adoptés au niveau Européen ne sont pas applicables au Groupe.

La présentation des états financiers en normes IFRS repose sur certaines estimations comptables déterminantes. Elle exige aussi que la Direction exerce son jugement dans l'application des principes comptables du Groupe. Les domaines complexes ou impliquant une marge d'appréciation élevée, ou ceux dans lesquels les hypothèses et les estimations ont une incidence importante sur les états financiers consolidés sont indiqués en note 1.2.3.

Les comptes consolidés sont établis selon la convention des coûts historiques à l'exception de certaines catégories d'actifs et de passifs conformément aux règles édictées par

les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans la note 5.1.1.2.

1.2.1 Nouvelles normes, amendements ou interprétations pouvant avoir une incidence sur les états financiers du Groupe**Amendement à IAS 19 – Avantages long terme au personnel**

Dans sa décision de juin 2021, l'IFRS Interpretation Committee (IFRIC) a remis en question la méthode d'étalement de la dette couramment retenu par les différents acteurs de place dans le cas particulier de régimes à prestations définies dont les droits sont plafonnés à partir d'un certain nombre d'années d'ancienneté. Cette décision sera d'application obligatoire au 31 décembre 2021.

Le Groupe est en train d'examiner cet amendement afin de déterminer précisément les impacts dans les états financiers, impacts qui ne devraient pas être matériels.

1.2.1.1 Nouvelles normes, amendements ou interprétations appliqués par le Groupe de manière obligatoire à compter du 1er janvier 2021, avec incidence sur les états financiers 2021 du Groupe

Non applicable.

1.2.1.2 Nouvelles normes, amendements ou interprétations appliqués par le Groupe de manière obligatoire à compter du 1er janvier 2021, sans incidence sur les états financiers 2021 du Groupe**Amendements à IAS 1 et IAS 8 – Définition de l'importance relative**

En octobre 2018, l'IASB a publié des amendements aux normes IAS 1 – Présentation des états financiers et IAS 8 – Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs.

Ces amendements précisent qu'une information présente un caractère significatif si on peut raisonnablement s'attendre à ce que son omission, son inexactitude ou son obscurcissement influence les décisions que prennent les principaux utilisateurs des états financiers.

1.2.1.3 Nouvelles normes, amendements ou nouvelles interprétations adoptés par l'Union européenne d'application obligatoire au Groupe à compter des exercices futurs

Non applicable.

1.2.1.4 Nouvelles normes, amendements ou nouvelles interprétations non encore adoptés par l'Union européenne d'application obligatoire au Groupe à compter des exercices futurs

Amendement à IAS 1 – Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants

En janvier 2020, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 1 – Classement des passifs en tant que passifs courants et non courants.

Cet amendement vise à préciser les critères de classement d'un passif en tant que passif courant ou non courant.

Cet amendement, qui n'a pas encore été adopté par l'Union européenne, devrait être d'application obligatoire pour les exercices ouverts au plus tard à compter du 1^{er} janvier 2023.

Le Groupe a examiné cet amendement afin de déterminer les impacts dans les états financiers et les modifications qu'il pourrait entraîner dans les informations communiquées. Aucun impact matériel pour le Groupe n'est attendu de cet amendement.

Amendement à IAS 12 – Impôts sur les résultats

En mai 2021, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 12 – Impôts sur les résultats.

Cet amendement consiste à réduire le champ d'application de l'exemption relative à la comptabilisation initiale de l'impôt différé pour des transactions telles que les obligations relatives au démantèlement et les contrats de location.

Aucun impact matériel pour le Groupe n'est attendu de cet amendement.

Cet amendement, qui n'a pas encore été adopté par l'Union européenne, devrait être d'application obligatoire pour les exercices ouverts au plus tard à compter du 1^{er} janvier 2023.

Amendement IFRS 16 – Contrats de location

En mai 2020, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 16 qui permet de ne pas considérer les réductions de loyer comme des modifications de contrat de location, à la condition que ces réductions de loyer ne soient pas accompagnées d'une autre modification telle que la durée ou le périmètre du contrat de location. De telles réductions de loyer peuvent donc suivre le même traitement que des paiements variables.

En mars 2021 l'IASB a prolongé d'un an la période d'applicabilité de la modification de mai 2020. Ce prolongement n'a pas encore été adopté par l'Union Européenne.

Aucun impact matériel pour le Groupe n'est attendu de cet amendement en 2021, comme en 2020.

1.2.2 Principes de consolidation

Les filiales sont consolidées si elles sont contrôlées par le Groupe.

Le Groupe exerce un contrôle exclusif sur une entité lorsqu'il détient le pouvoir sur cette entité, c'est-à-dire qu'il dispose de droits substantifs pour diriger les activités clés de l'entité, qu'il a une exposition ou des droits aux rendements variables de cette entité ; et lorsqu'il a la capacité d'agir sur ces rendements.

De telles entités sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à la date à laquelle ce contrôle cesse.

Toute entité sur laquelle le Groupe exerce :

- soit une influence notable (situation qui se produit généralement lorsque la participation du Groupe représente plus de 20 % des droits de vote sans toutefois lui conférer de droits substantifs pour diriger les activités clés de l'entité) ;
- soit un contrôle conjoint (situation où la participation confère au Groupe des droits substantifs pour diriger conjointement avec un partenaire les activités clés de l'entité, i.e. ne confère pas au Groupe le contrôle exclusif) ;

est consolidée par mise en équivalence.

De telles entités sont initialement constatées au coût d'acquisition et consolidées à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à la date à laquelle ce contrôle cesse.

Les éléments comptables portés dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont mesurés dans la monnaie du principal espace économique dans lequel elles exercent leurs activités (« monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en euro qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société.

1.2.3 Utilisation de jugements et d'estimations

La préparation des états financiers conformes aux IFRS exige que la Direction réalise des estimations et formule des hypothèses qui se traduisent dans la détermination des actifs et des passifs inscrits au bilan, des actifs et passifs éventuels, ainsi que des produits et charges enregistrés dans le compte de résultat de la période comptable considérée. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Ces estimations et ces appréciations sont régulièrement revues et se fondent sur l'expérience historique et d'autres facteurs, notamment sur des anticipations d'événements futurs jugées raisonnables compte tenu des circonstances.

1.2.3.1 Perte de valeur des goodwill et dépréciation des autres immobilisations incorporelles

Le Groupe effectue au moins une fois par an un test de perte de valeur des marques à durée d'utilité indéfinie et des *goodwill*, ainsi qu'à chaque fois que des indicateurs montrent qu'une perte de valeur a pu être encourue.

Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est définie sont amorties sur leur durée d'utilité et font également l'objet de tests de dépréciation quand apparaissent certains indicateurs de dépréciation.

Des événements futurs pourraient amener le Groupe à conclure à l'existence de dépréciations ou de pertes de valeur de certains actifs incorporels associés aux activités acquises. Toute perte de valeur résultante pourrait avoir une incidence défavorable non négligeable sur la situation financière consolidée et sur le résultat opérationnel du Groupe.

Les prévisions de flux de trésorerie futurs actualisés (utilisés pour les tests périodiques de perte de valeur des *goodwill* et des marques à durée d'utilité indéfinie) reposent sur des estimations réalisées par la Direction sur des hypothèses clés, en particulier sur les taux d'actualisation, les taux de croissance et de rentabilité moyen terme, et les taux de redevance pour les marques à durée d'utilité indéfinie.

1.2.3.2 Comptabilisation des impôts sur le résultat

Dans le cadre de la préparation des comptes consolidés, le Groupe est tenu d'évaluer les impôts sur le résultat dans chacun des pays où il est implanté. Cette opération consiste à estimer l'exposition réelle actuelle à l'impôt et à évaluer les

différences temporelles découlant d'un traitement différent de postes, comme les produits ou les charges constatés d'avance, aux fins fiscales et comptables. Ces différences donnent lieu à des impôts différés actifs et passifs, qui sont constatés dans le bilan consolidé.

Le Groupe doit ensuite évaluer la recouvrabilité des actifs d'impôts différés sur le bénéfice imposable. Seuls sont activés les impôts différés pour lesquels la recouvrabilité est probable, sur la base des prévisions de bénéfice fiscal validées par le *management*.

Le Groupe n'a pas reconnu la totalité des impôts différés actifs car il n'est pas probable qu'il pourra utiliser une partie de ces actifs avant leur expiration, cette partie se composant essentiellement de pertes d'exploitation nettes reportées sur les exercices suivants et de crédits d'impôts étrangers. L'appréciation est fondée sur les estimations du *management* du bénéfice imposable futur par territoire d'activité et sur le délai pendant lequel les impôts différés actifs seront recouvrables.

1.2.3.3 Autres actifs et passifs soumis à estimation

Les autres actifs et passifs soumis à l'utilisation d'estimations comprennent les provisions pour retraite, la dépréciation des autres actifs (créances clients, stocks, actifs financiers), les paiements fondés sur des actions, les provisions pour risques et charges, les droits d'utilisation d'actifs, les frais de développement capitalisés ainsi que les ristournes de fin d'année qui pourraient être accordées aux clients.

1.3 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

1.3.1 Liste des principales sociétés consolidées

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Legrand et des 209 filiales qu'elle contrôle.

La liste des principales filiales opérationnelles consolidées est publiée dans la note 1.3.1 des annexes des comptes consolidés au 31 décembre 2020. L'évolution du périmètre de consolidation sur le premier semestre 2021 est présentée ci-après dans la note 1.3.2.

1.3.2 Évolution du périmètre de consolidation

Le calendrier d'intégration, dans les comptes consolidés, des acquisitions réalisées depuis fin 2019 est le suivant :

2020	31 mars	30 juin	30 septembre	31 décembre
Intégration globale				
Jobo Smartech	Au bilan uniquement	6 mois de résultat	9 mois de résultat	12 mois de résultat
Focal Point	Au bilan uniquement	Au bilan uniquement	7 mois de résultat	10 mois de résultat
Borri				Au bilan uniquement
Champion One				Au bilan uniquement
Compose				Au bilan uniquement

2021	31 mars	30 juin
Intégration globale		
Jobo Smartech	3 mois de résultat	6 mois de résultat
Focal Point	3 mois de résultat	6 mois de résultat
Borri	3 mois de résultat	6 mois de résultat
Champion One	Au bilan uniquement	6 mois de résultat
Compose	Au bilan uniquement	6 mois de résultat

Aucune acquisition significative n'a été finalisée par le Groupe au cours du premier semestre 2021.

NOTE 2 - RÉSULTATS DU SEMESTRE

2.1 INFORMATIONS SECTORIELLES

Conformément à IFRS 8, les secteurs opérationnels sont déterminés sur la base du reporting mis à la disposition du principal décideur opérationnel et du management du Groupe.

Compte tenu du caractère local des activités de Legrand, la gestion du Groupe est organisée par pays ou groupe de pays et le reporting interne est réparti en trois secteurs opérationnels :

- l'Europe qui regroupe la France, l'Italie et le Reste de l'Europe (qui comprend principalement l'Allemagne, le Benelux, l'Ibérie (l'Espagne et le Portugal), la Pologne, le Royaume-Uni, la Russie, et la Turquie) ;
- l'Amérique du Nord et Centrale qui comprend le Canada, les Etats-Unis, le Mexique ainsi que les pays d'Amérique centrale ; et

- le Reste du Monde qui comprend principalement l'Amérique du Sud (qui comprend notamment le Brésil, le Chili et la Colombie), l'Australie, la Chine et l'Inde.

Ces trois secteurs opérationnels sont placés sous la responsabilité de trois dirigeants de secteur qui rendent compte directement au principal décideur opérationnel du Groupe.

Les modèles économiques des filiales de ces secteurs sont très similaires. En effet, leurs ventes sont constituées de produits d'infrastructure électrique et numérique du bâtiment pour l'essentiel à destination d'installateurs électriciens principalement par l'intermédiaire de distributeurs tiers.

Période de 6 mois close le 30 juin 2021

(en millions d'euros)	Europe	Amérique du Nord et Centrale	Reste du Monde	Total
Chiffre d'affaires à tiers	1 532,3 ⁽¹⁾	1 327,0 ⁽²⁾	594,1	3 453,4
Coût des ventes	(660,1)	(642,0)	(343,6)	(1 645,7)
Frais administratifs, commerciaux, R&D	(454,0)	(436,2)	(142,5)	(1 032,7)
Autres produits (charges) opérationnels	(27,7)	(28,3)	(2,8)	(58,8)
Résultat opérationnel	390,5	220,5	105,2	716,2
- dont amortissements et frais et produits liés aux acquisitions				
· enregistrés en frais administratifs, commerciaux, R&D	(7,1)	(35,4)	(2,7)	(45,2)
· enregistrés en autres produits (charges) opérationnels				0,0
- dont perte de valeur des <i>goodwill</i>				0,0
Résultat opérationnel ajusté	397,6	255,9	107,9	761,4
- dont amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	(31,9)	(12,5)	(10,8)	(55,2)
- dont amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles	(3,8)	(1,3)	(0,4)	(5,5)
- dont amortissements et dépréciations des frais de développement	(12,8)	0,0	(0,5)	(13,3)
- dont amortissements et dépréciations des droits d'utilisation d'actifs	(13,1)	(11,0)	(9,4)	(33,5)
- dont charges liées aux restructurations	(8,5)	(6,2)	2,1	(12,6) ⁽³⁾
Investissements	(28,2)	(7,0)	(6,8)	(42,0)
Frais de développement capitalisés	(16,0)	0,0	(0,7)	(16,7)
Immobilisations corporelles nettes	420,0	139,7	114,4	674,1
Total actifs courants	3 412,3	821,3	804,4	5 038,0
Total passifs courants	2 442,3	416,4	427,3	3 286,0

(1) Dont France : 625,4 millions d'euros.

(2) Dont Etats-Unis : 1 229,4 millions d'euros.

(3) (16,0) millions d'euros hors plus-values sur cessions d'actifs.

Période de 6 mois close le 30 juin 2020

(en millions d'euros)	Europe	Amérique du Nord et Centrale	Reste du Monde	Total
Chiffre d'affaires à tiers	1 167,5 ⁽¹⁾	1 193,1 ⁽²⁾	472,0	2 832,6
Coût des ventes	(529,1)	(583,0)	(256,9)	(1 369,0)
Frais administratifs, commerciaux, R&D	(411,0)	(414,0)	(138,3)	(963,3)
Autres produits (charges) opérationnels	(25,7)	(27,0)	2,2	(50,5)
Résultat opérationnel	201,7	169,1	79,0	449,8
- dont amortissements et frais et produits liés aux acquisitions				
· enregistrés en frais administratifs, commerciaux, R&D	(7,8)	(33,8)	(8,2)	(49,8)
· enregistrés en autres produits (charges) opérationnels		2,7		2,7
- dont perte de valeur des <i>goodwill</i>				0,0
Résultat opérationnel ajusté	209,5	200,2	87,2	496,9
- dont amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	(32,7)	(12,2)	(11,7)	(56,6)
- dont amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles	(4,3)	(1,1)	(0,4)	(5,8)
- dont amortissements et dépréciations des frais de développement	(12,7)	0,0	(0,5)	(13,2)
- dont amortissements et dépréciations des droits d'utilisation d'actifs	(13,7)	(12,2)	(9,7)	(35,6)
- dont charges liées aux restructurations	(16,8)	(10,1)	2,8	(24,1) ⁽³⁾
Investissements	(23,5)	(5,6)	(5,2)	(34,3)
Frais de développement capitalisés	(11,0)	0,0	(0,7)	(11,7)
Immobilisations corporelles nettes	415,4	151,6	115,1	682,1
Total actifs courants	3 042,0	864,8	661,7	4 568,5
Total passifs courants	2 187,9	386,0	376,4	2 950,3

(1) Dont France : 446,2 millions d'euros.

(2) Dont Etats-Unis : 1,120.2 millions d'euros.

(3) (40,0) millions d'euros hors plus-values sur cessions d'actifs.

2.2 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires du Groupe provient très majoritairement de la vente de produits auprès de distributeurs généralistes ou spécialistes, dont les deux principaux représentaient en 2020 près de 17 % du chiffre d'affaires net consolidé. Le Groupe estime qu'aucun autre client ne représente plus de 5 % du chiffre d'affaires consolidé.

Les contrats avec les clients distributeurs sont signés pour une durée d'un an. En règle générale, il n'existe dans ces contrats qu'une obligation de performance unique consistant à vendre et livrer des produits au client (l'obligation de performance relative à la livraison étant non matérielle dans le cadre des contrats avec les clients).

Dans le cadre de ces contrats, le Groupe porte les principaux risques et avantages liés à la vente des produits, et agit donc en tant que principal (et non agent).

La comptabilisation du chiffre d'affaires est généralement effectuée à une date donnée, correspondant à la date à laquelle le contrôle de l'actif (produits ou, plus rarement, services) est transféré au client, soit généralement à la date d'expédition dans le cas des ventes de produits. Dans le cas spécifique des ventes de services dont le client consomme les avantages au fur et à mesure de leur fourniture, la comptabilisation du chiffre d'affaires est effectuée en continu, i.e. est étalée sur la période de fourniture des services au client.

Les contrats avec les clients incluent généralement des paiements variables en leur faveur, principalement des remises et ristournes différées, et dans une moindre mesure des retours commerciaux. Ces paiements variables faits aux clients sont estimés pour leur montant le plus probable et comptabilisés au moment de la comptabilisation du chiffre

d'affaires, de telle sorte qu'ils ne donneront pas lieu à des ajustements ultérieurs significativement défavorables. Par défaut, les paiements variables faits aux clients sont comptabilisés en diminution du chiffre d'affaires. Seuls les paiements faits aux clients en contrepartie du transfert par ces clients de produits ou de services sont comptabilisés en frais commerciaux, pour la partie de ces paiements correspondant à la juste valeur des produits ou services transférés.

Le chiffre d'affaires du Groupe s'établit à 3 453,4 millions d'euros au premier semestre 2021, en augmentation totale par rapport au premier semestre 2020 de + 21,9 %, du fait d'une augmentation organique + 22,6 %, de l'accroissement de périmètre lié aux acquisitions + 4,6 % et d'effets de change défavorables (- 4,9 %).

L'évolution du chiffre d'affaires par destination se ventile de la façon suivante :

Chiffre d'affaires (en millions d'euros sauf %)	Période de 6 mois close le 30 juin					
	2021	2020	Variation totale	Variation de périmètre	Croissance organique ⁽¹⁾	Effet change
Europe	1 467,0	1 125,3	30,4 %	1,7 %	30,6 %	(1,8 %)
Amérique du Nord et Centrale	1 303,2	1 173,1	11,1 %	8,3 %	11,7 %	(8,2 %)
Reste du Monde	683,2	534,2	27,9 %	2,5 %	31,0 %	(4,8 %)
Total consolidé	3 453,4	2 832,6	21,9 %	4,6 %	22,6 %	(4,9 %)

(1) à structure et taux de change constants.

Le Groupe commercialise ses produits à destination de pays matures ainsi que de nombreuses nouvelles économies (Europe de l'Est et Turquie dans le secteur opérationnel Europe ; Amérique centrale et Mexique dans

le secteur opérationnel Amérique du Nord et Centrale ; Asie hors Corée du Sud, Amérique du Sud, Afrique et Moyen-Orient dans le secteur opérationnel Reste du Monde).

Le chiffre d'affaires par destination réalisé dans ces deux ensembles géographiques se ventile de la façon suivante :

(en millions d'euros)	Période de 6 mois close le	
	30 juin 2021	30 juin 2020
Pays matures	2 580,6	2 141,5
Nouvelles économies	872,8	691,1
TOTAL	3 453,4	2 832,6

2.3 PRINCIPALES CHARGES OPÉRATIONNELLES PAR NATURE

Les charges opérationnelles comprennent les catégories de coûts suivantes :

(en millions d'euros)	Période de 6 mois close le	
	30 juin 2021	30 juin 2020
Consommation de matières premières et composants	(1 135,3)	(911,0)
Charges de personnel	(850,7)	(779,8)
Autres charges externes	(541,2)	(484,9)
Amortissements des droits d'utilisation d'actifs	(33,5)	(35,6)
Amortissements des immobilisations corporelles	(56,4)	(56,8)
Amortissements des immobilisations incorporelles	(61,3)	(65,1)
Charges liées aux restructurations	(12,6) ⁽¹⁾	(24,1) ⁽²⁾
Perte de valeur des goodwill	0,0	0,0
Autres	(46,2)	(25,5)
TOTAL DES CHARGES OPÉRATIONNELLES	(2 737,2)	(2 382,8)

(1) (16,0) millions d'euros hors plus-values sur cessions d'actifs.

(2) (40,0) millions d'euros hors plus-values sur cessions d'actifs.

Les « autres » charges opérationnelles contiennent principalement les dotations et reprises des dépréciations stocks (note 3.5), des dépréciations clients (note 3.6), et des provisions pour risques (note 4.4).

Les effectifs moyens du Groupe au 30 juin 2021 représentent 37 473 personnes (36 335 au 30 juin 2020), dont 30 483 effectifs moyens de *back office* et 6 990 effectifs moyens de *front office* (respectivement 29 026 et 7 309 au 30 juin 2020).

2.4 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôts s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	Période de 6 mois close le	
	30 juin 2021	30 juin 2020
Impôts courants	(156,1)	(97,8)
Impôts différés	(35,6)	(16,5)
IMPOSITION TOTALE	(191,7)	(114,3)

Le rapprochement entre la charge d'impôts totale de la période et l'impôt calculé au taux normal applicable en France s'analyse comme suit, sachant que le résultat avant impôts s'élève à 672,9 millions d'euros sur le premier semestre 2021 (401,0 millions d'euros sur le premier semestre 2020) :

(Taux d'imposition)	Période de 6 mois close le	
	30 juin 2021	30 juin 2020
Taux normal d'imposition en France	28,41 %	32,02 %
Augmentations (diminutions) :		
- impact des taux étrangers	(4,13 %)	(8,65 %)
- éléments non imposables	(0,76 %)	(0,59 %)
- éléments imposables à des taux spécifiques	(0,23 %)	(0,44 %)
- autres	5,26 %	4,40 %
	28,55 %	26,74 %
Effet sur les impôts différés :		
- des changements de taux d'imposition	(0,11 %)	0,31 %
- de la reconnaissance ou non d'actifs d'impôts	0,05 %	1,45 %
TAUX D'IMPOSITION EFFECTIF	28,49 %	28,50 %

NOTE 3 - DÉTAILS SUR LES ÉLÉMENTS NON COURANTS ET COURANTS DE L'ACTIF**3.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2021	31 décembre 2020
Marques	1 851,2	1 834,9
Brevets	129,5	129,3
Relations clients	356,9	327,3
Autres immobilisations incorporelles	151,8	150,1
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE	2 489,4	2 441,6

3.1.1 Marques à durée d'utilité indéfinie et définie

Les marques Legrand et Bticino représentent près de 98 % de la valeur totale des marques à durée d'utilité indéfinie. Ces marques à durée d'utilité indéfinie sont d'utilisation internationale. De ce fait, chacune d'entre elles contribue à l'ensemble des unités génératrices de trésorerie.

Elles sont appelées à contribuer indéfiniment à la trésorerie future du Groupe, dans la mesure où il est envisagé de continuer à les utiliser indéfiniment. Une revue de la durée d'utilité de ces marques est faite régulièrement par le Groupe.

Les marques qui ont une durée d'utilité définie sont amorties sur leur durée d'utilité estimée entre :

- 10 ans lorsque la Direction envisage de les remplacer progressivement par une des marques principales du Groupe; et
- 20 ans lorsque la Direction n'envisage le remplacement par une des marques principales du Groupe que sur le long terme, ou si en l'absence d'une telle intention, elle suppose que ces marques peuvent être menacées par un concurrent sur le long terme.

Les dotations aux amortissements relatives aux marques sont comprises dans les frais administratifs et commerciaux du compte de résultat.

Les marques s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2021	31 décembre 2020
Valeur brute à la fin de la période	2 231,9	2 185,4
Amortissements et dépréciations cumulés à la fin de la période	(380,7)	(350,5)
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE	1 851,2	1 834,9

Aucune dépréciation significative n'a été comptabilisée à ce jour sur ces marques.

Les marques à durée d'utilité indéfinie font l'objet, de manière individuelle, d'un test de perte de valeur chaque année au cours du quatrième trimestre, ainsi qu'à chaque fois que des indicateurs montrent qu'une perte de valeur a pu être encourue.

Pour réaliser le test de perte de valeur, le Groupe se réfère à la méthode des redevances (*Relief from Royalty Approach*).

Cette méthode s'appuie sur l'idée que si une société possède un actif tel qu'une marque, elle n'a pas à payer des redevances pour bénéficier des avantages liés à son utilisation.

Le montant théorique de ces redevances est assimilé aux revenus potentiels qui seraient générés par la marque, dont la valeur est testée, si elle était détenue par un tiers.

Pour la période close le 30 juin 2021, aucun événement ou circonstance de nature à entraîner une perte de valeur n'a été identifié.

Pour la période close au 31 décembre 2020, les paramètres relatifs aux tests de perte de valeur des marques à durée d'utilité indéfinie étaient les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	Méthode pour déterminer la valeur recouvrable	Valeur nette comptable des marques à durée de vie indéfinie	Valeur d'utilité	
			Taux d'actualisation (avant impôts)	Taux de croissance à l'infini
	Valeur d'utilité	1 408,0	9,4 à 10,9 %	2,8 à 3,1 %

Pour la période close le 31 décembre 2020, aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

3.1.2 Brevets

Les brevets s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2021	31 décembre 2020
Valeur brute à la fin de la période	770,9	758,7
Amortissements et dépréciations cumulés à la fin de la période	(641,4)	(629,4)
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE	129,5	129,3

Aucune dépréciation significative n'a été comptabilisée à ce jour sur ces brevets.

3.1.3 Relations clients

Les relations clients sont reconnues dans le cadre de regroupements d'entreprises, lorsque l'entité acquise bénéficie de relations contractuelles avec des clients clés.

Ces relations clients sont évaluées selon la méthode du surprofit (*Excess Earnings Approach*), et sont amorties sur une période comprise entre 3 et 20 ans.

Les relations clients s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2021	31 décembre 2020
Valeur brute à la fin de la période	507,2	458,5
Amortissements et dépréciations cumulés à la fin de la période	(150,3)	(131,2)
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE	356,9	327,3

Aucune dépréciation significative n'a été comptabilisée à ce jour sur ces relations clients.

3.1.4 Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des éventuelles dépréciations. Elles incluent notamment :

- des coûts liés aux projets de développement (relatifs à la conception et aux tests de produits nouveaux ou améliorés). Ils sont amortis linéairement à compter de la date de vente du produit sur la période de ses bénéfices attendus,

celle-ci n'excédant pas 10 ans. Les coûts liés aux projets qui ne répondent pas aux critères de capitalisation d'IAS 38 sont comptabilisés en frais de recherche et développement de l'exercice au cours duquel ils sont encourus ;

- des logiciels. Le plus souvent acquis auprès d'un fournisseur externe, ils sont amortis généralement sur une durée de 3 ans.

Les autres immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2021	31 décembre 2020
Frais de développement capitalisés	449,4	431,7
Logiciels	154,4	149,2
Autres	27,7	27,8
Valeur brute à la fin de la période	631,5	608,7
Amortissements et dépréciations cumulés à la fin de la période	(479,7)	(458,6)
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE	151,8	150,1

Aucune dépréciation significative n'a été comptabilisée à ce jour sur ces éléments.

3.2 GOODWILL

Pour déterminer le *goodwill* résultant de chaque regroupement d'entreprises, le Groupe applique la méthode du *goodwill* partiel dans laquelle le *goodwill* résulte de la différence entre, d'une part, le coût d'acquisition du regroupement d'entreprises, et, d'autre part, la quote-part du Groupe dans le montant net des actifs acquis et passifs assumés évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Dans cette méthode, aucun *goodwill* n'est affecté aux minoritaires. Les variations de pourcentage d'intérêt dans une société contrôlée sont comptabilisées directement en capitaux propres sans constatation d'un *goodwill* complémentaire.

Les *goodwill* font l'objet d'un test de perte de valeur chaque année au cours du quatrième trimestre, ainsi qu'à chaque fois que des indicateurs montrent qu'une perte de valeur a pu être encourue.

Le niveau d'analyse auquel le Groupe apprécie la valeur actuelle des *goodwill* (unités génératrices de trésorerie)

correspond au pays ou à un groupe de pays, lorsqu'il s'agit d'un ensemble de marchés homogènes ou d'une zone économique disposant d'une direction commune.

La valeur d'utilité est estimée par actualisation de flux de trésorerie futurs sur une période de cinq ans et d'une valeur terminale calculée à partir des données de la dernière année. Ces flux sont issus des plans à moyen terme revus par le management du Groupe, et ce en cohérence avec les dernières données externes disponibles sur l'évolution attendue des marchés dans lesquels le Groupe opère. Au-delà de cette période de 5 ans, les flux sont extrapolés en appliquant un taux de croissance à l'infini.

Le Groupe détermine ses taux d'actualisation selon le modèle d'évaluation des actifs financiers. Les calculs sont réalisés par pays, sur la base des données de marché observées et des évaluations d'organismes spécialisés (données moyennes sur les 3 dernières années). Le coût de la dette utilisé dans les calculs est le même pour tous les pays (égal au coût de la dette du Groupe).

Les *goodwill* s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2021	31 décembre 2020
Europe	1 563,3	1 599,3
<i>Dont France</i>	819,9	819,9
Amérique du Nord et Centrale	2 629,1	2 591,4
Reste du Monde	635,3	613,0
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE	4 827,7	4 803,7

Le secteur opérationnel Amérique du Nord et Centrale constitue une unité génératrice de trésorerie (UGT) à part entière, tandis que les secteurs opérationnels Europe et Reste du Monde incluent chacun plusieurs UGT.

Au sein de ces deux derniers secteurs opérationnels, les UGT les plus significatives sont respectivement la France et

l'Italie d'une part, l'Amérique du Sud, la Chine, et l'Inde d'autre part.

Seuls les *goodwill* alloués à l'UGT Amérique du Nord et Centrale et à l'UGT France sont supérieurs à 10 % du *goodwill* total.

Les variations des *goodwill* s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2021	31 décembre 2020
Valeur brute au début de la période	4 840,4	4 603,1
- Acquisitions	0,0	716,5
- Ajustements*	(88,4)	(166,9)
- Effet de conversion	112,3	(312,3)
Valeur brute à la fin de la période	4 864,3	4 840,4
Pertes de valeur au début de la période	(36,7)	(36,9)
- Perte de valeur	0,0	0,0
- Effet de conversion	0,1	0,2
Pertes de valeur à la fin de la période	(36,6)	(36,7)
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE	4 827,7	4 803,7

*Les ajustements correspondent à la différence entre l'allocation définitive et provisoire du *goodwill*.

Les allocations définitives de prix d'acquisition, réalisées au plus tard un an à compter de la date du regroupement d'entreprises, s'établissent comme suit (hors réévaluations de stocks) :

<i>(en millions d'euros)</i>	Période de 6 ou 12 mois close le	
	30 juin 2021	31 décembre 2020
- Marques	21,8	69,5
- Impôts différés sur marques	(1,0)	(0,4)
- Brevets	5,1	5,1
- Impôts différés sur brevets	(1,4)	(0,2)
- Autres immobilisations incorporelles	32,2	82,3
- Impôts différés sur autres immobilisations incorporelles	0,0	0,0

Pour la période close au 30 juin 2021, aucun événement ou circonstance de nature à entraîner une perte de valeur n'a été identifié.

Pour la période close au 31 décembre 2020, les paramètres relatifs aux tests de perte de valeur des goodwill étaient les suivants :

(en millions d'euros)	Méthode pour déterminer la valeur recouvrable	Valeur nette comptable du goodwill	Valeur d'utilité	
			Taux d'actualisation (avant impôts)	Taux de croissance à l'infini
Europe		1 599,3	8,2 à 20,4 %	2,0 à 5,0 %
Dont France	Valeur d'utilité	819,9	8,5 %	2,0 %
Amérique du Nord et Centrale		2 591,4	9,3 %	3,1 %
Reste du Monde		613,0	9,5 à 14,1 %	2,0 à 5,0 %
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE		4 803,7		

Pour la période close le 31 décembre 2020 aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

3.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité respective. Les principales durées d'utilité retenues sont les suivantes :

Constructions légères	25 ans
Constructions traditionnelles	40 ans
Matériel industriel	8 à 10 ans
Outillage	5 ans
Aménagements des constructions	15 ans

Les immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2021				
	Terrains	Constructions	Matériel et outillage	Immobilisations en cours et autres	Total
Valeur brute à la fin de la période	48,3	619,3	1 859,2	345,1	2 871,9
Amortissements et dépréciations à la fin de la période	(0,2)	(427,3)	(1 570,5)	(199,8)	(2 197,8)
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE	48,1	192,0	288,7	145,3	674,1

(en millions d'euros)	31 décembre 2020				
	Terrains	Constructions	Matériel et outillage	Immobilisations en cours et autres	Total
Valeur brute à la fin de la période	47,0	618,8	1 819,6	343,2	2 828,6
Amortissements et dépréciations à la fin de la période	(0,2)	(424,7)	(1 532,7)	(190,1)	(2 147,7)
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE	46,8	194,1	286,9	153,1	680,9

3.4 DROITS D'UTILISATION D'ACTIFS ET CONTRATS DE LOCATION

Les droits d'utilisation d'actifs sont évalués initialement pour une valeur égale principalement à la somme :

- des valeurs initiales de dettes financières de location ;
- des avances de loyers (incluant le premier paiement de loyer dans le cas de paiements effectués en début de contrat) ; et
- des frais de remise en état.

La valeur des droits d'utilisation d'actifs est ensuite réévaluée chaque fois que la valeur de la dette financière de location est réévaluée.

Les droits d'utilisation d'actifs sont amortis de façon linéaire sur la durée estimée des contrats de location. Cette dernière est déterminée en prenant en compte l'existence d'options de renouvellement et d'options de fin anticipée, dès lors que l'exercice de ces options dépend de la décision du Groupe.

Plus spécifiquement, quelle que soit la nature de ces options, lorsque des dépenses d'investissement significatives sont réalisées sur des constructions louées, la durée d'amortissement des immobilisations corporelles liées à ces investissements est utilisée pour déterminer la durée estimée des contrats de location de ces constructions.

Les droits d'utilisation d'actifs s'analysent comme suit :

	30 juin 2021			
(en millions d'euros)	Constructions	Matériel et outillage	Autres	Total
Valeur brute à la fin de la période	486,9	6,0	58,5	551,4
Amortissements et dépréciations à la fin de la période	(246,8)	(3,2)	(32,0)	(282,0)
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE	240,1	2,8	26,5	269,4

	31 décembre 2020			
(en millions d'euros)	Constructions	Matériel et outillage	Autres	Total
Valeur brute à la fin de la période	460,7	6,7	64,5	531,9
Amortissements et dépréciations à la fin de la période	(222,1)	(3,9)	(37,6)	(263,6)
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE	238,6	2,8	26,9	268,3

Les droits d'utilisation d'actifs relatifs aux constructions résultent principalement de contrats de location pour des sites de production, des bureaux commerciaux et des entrepôts. La plupart de ces contrats de location intègrent à la fois des options de renouvellement et de fin anticipée, mais très peu d'entre eux contiennent des options d'achat ou des frais de remise en état. Par conséquent, les droits d'utilisation d'actifs correspondants n'incluent aucun montant significatif relatif à des options d'achat ou des frais de remise en état.

Les dettes financières de location sont évaluées initialement à la valeur actualisée des paiements futurs de loyer (excluant les paiements variables et les paiements pour des services, mais incluant, le cas échéant, la valeur de l'option d'achat dans le cas où l'exercice de cette option est jugée probable), en utilisant comme taux d'actualisation le taux d'intérêt qui serait applicable à une entité du Groupe pour la devise et pour la maturité correspondant à la durée estimée du contrat de location.

Les dettes financières de location sont réévaluées à chaque modification des paiements futurs de loyer, résultant d'un changement d'indice ou de taux, ou d'un changement sur la durée du contrat de location (suite à l'exercice *a posteriori* d'une option de renouvellement ou de fin anticipée).

L'échéancier des dettes financières de location est indiqué en note 4.6.1.

Le Groupe a choisi de ne pas reconnaître de droits d'utilisation d'actifs et de dettes financières de location pour les contrats de location court terme (d'une durée ne dépassant pas un an) et/ou les contrats de location concernant des actifs de faible valeur.

Les droits d'utilisation d'actifs relatifs au matériel et outillage comprennent essentiellement des machines industrielles.

Les autres droits d'utilisation d'actifs concernent principalement des véhicules, engins de manutention et certains matériels informatiques. Bien que la plupart de ces contrats de location contiennent des options d'achat, ces options ne sont pas exercées en général.

3.5 STOCKS

Les stocks sont comptabilisés à la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition ou le coût de production, et la valeur réalisable nette. Le coût d'acquisition ou le coût de production est principalement déterminé sur la base du premier entré, premier sorti (FIFO). La valeur réalisable nette est le prix de vente estimatif dans le cadre de l'activité courante, déduction faite des frais de vente variables applicables.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque les stocks sont considérés comme complètement ou partiellement obsolètes, et, pour les stocks de produits finis, lorsque leur valeur réalisable nette devient inférieure à leur valeur nette comptable.

Les stocks s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2021	31 décembre 2020
Matières premières, fournitures et emballages	420,8	340,4
Produits semi-finis	119,2	101,0
Produits finis	585,0	530,3
Valeur brute à la fin de la période	1 125,0	971,7
Dépréciation	(137,4)	(134,4)
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE	987,6	837,3

3.6 CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

Les créances clients et comptes rattachés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, puis ultérieurement évalués à leur coût amorti.

Conformément à IFRS 9, les pertes de valeur attendues des créances clients et comptes rattachés sont estimées sur la base d'une table de dépréciation utilisant des taux de dépréciation en fonction de la durée des retards de paiement.

Par ailleurs, une perte de valeur peut être constatée au compte de résultat lorsqu'il existe un indice objectif de dépréciation tel que :

- le défaut de paiement de la contrepartie; ou
- une dégradation de la notation de crédit de la contrepartie ou de son environnement économique.

Les créances clients s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2021	31 décembre 2020
Créances clients et comptes rattachés	875,7	722,5
Dépréciation	(86,5)	(78,0)
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE	789,2	644,5

Le Groupe a recours à des contrats de cession de créances pour se protéger du risque de non-recouvrement.

471,4 millions d'euros de créances clients ont été transférés dans le cadre de ces contrats de cession de créances sur le premier semestre 2021. Les frais en résultant, comptabilisés dans le résultat financier, ont représenté un montant inférieur à 1 million d'euros.

Au 30 juin 2021, ces contrats de cession de créances, qui transfèrent aux sociétés d'affacturage la totalité des risques de crédit et de retard de paiement, ont permis au Groupe de décomptabiliser des créances clients pour un montant de 161,0 millions d'euros (98,8 millions d'euros au 31 décembre 2020). Les seuls risques non transférés se limitent au risque de dilution, historiquement très faible.

Les créances clients dont l'échéance est dépassée s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2021	31 décembre 2020
Echéances inférieures à 3 mois	141,5	131,0
Echéances comprises entre 3 et 12 mois	36,0	31,5
Echéances supérieures à 12 mois	39,2	36,2
TOTAL	216,7	198,7

Ces créances sont dépréciées à hauteur de 71,3 millions d'euros au 30 juin 2021 (69,2 millions d'euros au 31 décembre 2020). La répartition par échéance de ces dépréciations est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2021	31 décembre 2020
Dépréciations des échéances inférieures à 3 mois	11,1	12,0
Dépréciations des échéances comprises entre 3 et 12 mois	21,0	21,0
Dépréciations des échéances supérieures à 12 mois	39,2	36,2
TOTAL	71,3	69,2

3.7 AUTRES CRÉANCES COURANTES

Les autres créances courantes s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2021	31 décembre 2020
Avances au personnel	2,8	2,9
Avances aux fournisseurs	76,8	54,8
Créances fiscales (hors impôts sur le résultat)	114,3	104,9
Autres créances	36,3	42,2
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE	230,2	204,8

Ces actifs sont valorisés au coût amorti.

3.8 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de la trésorerie, de dépôts à terme et d'autres actifs financiers liquides (possibilité de sortie inférieure ou égale à 3 mois), facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Ces actifs financiers ont une échéance initiale généralement inférieure ou égale à un an.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie non disponibles à court terme pour le Groupe correspondent aux comptes

bancaires de certaines filiales pour lesquelles les conditions de rapatriement des fonds s'avèrent complexes à court terme pour des raisons principalement réglementaires.

La trésorerie et équivalents de trésorerie s'élèvent à 2 965,8 millions d'euros au 30 juin 2021 (2 791,7 millions d'euros au 31 décembre 2020). Sur ce montant, 4,5 millions d'euros ne sont pas disponibles à court terme pour le Groupe au 30 juin 2021 (0,4 million d'euros au 31 décembre 2020).

NOTE 4 - DÉTAILS SUR LES ÉLÉMENTS NON COURANTS ET COURANTS DU PASSIF**4.1 CAPITAL SOCIAL ET RÉSULTAT NET PAR ACTION**

Le capital social au 30 juin 2021 est de 1 069 790 984 euros représentés par 267 447 746 actions de 4 euros de nominal chacune, auxquelles correspondent 267 447 746 droits de vote théoriques et 266 737 300 droits de vote exerçables (déduction faite des actions détenues par le Groupe à cette date).

Le Groupe détient 710 446 actions au 30 juin 2021 contre 125 407 actions au 31 décembre 2020, soit une augmentation de 585 039 actions correspondant :

- au rachat net de 1 200 000 actions en dehors du contrat de liquidité ;

- au transfert de 582 035 actions aux salariés dans le cadre des plans d'attribution d'actions de performance ;
- à la cession nette de 32 926 actions dans le cadre du contrat de liquidité (note 4.1.2.2).

Sur les 710 446 actions détenues par le Groupe au 30 juin 2021, 645 645 actions ont été affectées selon les objectifs d'affectation décrits en note 4.1.2.1, et 64 801 actions sont détenues dans le cadre du contrat de liquidité.

4.1.1 Evolution du capital social

Le détail ci-dessous donne l'évolution du capital social au cours du premier semestre 2021 :

	Nombre d'actions	Nominal	Valeur du capital (en euros)	Prime d'émission (en euros)
Au 31 décembre 2020	267 447 746	4	1 069 790 984	539 064 770
Au 30 juin 2021	267 447 746	4	1 069 790 984	539 064 770

4.1.2 Rachat d'actions et contrat de liquidité

Au 30 juin 2021, le Groupe détient 710 446 actions (125 407 au 31 décembre 2020 dont 27 680 au titre de rachat d'actions et 97 727 dans le cadre du contrat de liquidité) dont le détail s'analyse comme suit :

4.1.2.1 Rachat d'actions

Au cours du premier semestre 2021, le Groupe a racheté 1 200 000 actions pour une valeur de 97,7 millions d'euros.

Au 30 juin 2021, le Groupe détient 645 645 actions pour une valeur d'acquisition de 51,3 millions d'euros, affectées à :

- la mise en œuvre de tout plan d'actions de performance pour 15 645 actions et pour une valeur d'acquisition de 1,4 million d'euros,
- l'annulation des titres rachetés pour 630 000 actions et pour une valeur d'acquisition de 49,9 millions d'euros.

4.1.2.2 Contrat de liquidité

Le Groupe a confié à un organisme financier la mise en œuvre d'un contrat de liquidité portant sur ses actions ordinaires cotées sur le marché Euronext Paris. Ce contrat

est conforme à la décision AMF du 22 juillet 2018 relative à l'instauration des contrats de liquidité sur titres de capital au titre de pratique de marché admise.

Au 30 juin 2021, le Groupe détient 64 801 actions dans le cadre du contrat de liquidité, pour une valeur d'acquisition de 5,7 millions d'euros.

Les mouvements sur premier semestre 2021, au titre de ce contrat, se sont traduits par un flux de trésorerie positif de 2,8 millions d'euros et correspondent aux cessions, nettes d'acquisitions, de 32 926 actions.

4.1.3 Résultat net par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action est calculé, selon la méthode du rachat d'actions, en divisant le résultat net part du Groupe, par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période ajusté de l'effet des actions ordinaires potentielles dilutives. Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires retenu pour les calculs exposés ci-dessus prend en compte l'impact des rachats et cessions d'actions au cours de la période et ne tient pas compte des actions auto-détenues

Le résultat net par action calculé sur le nombre moyen d'actions ordinaires se présente comme suit :

		Période de 6 mois close le	
		30 juin 2021	30 juin 2020
Résultat net part du Groupe (<i>en millions d'euros</i>)	A	481,3	285,7
Nombre moyen d'actions (hors auto-détention)	B	266 923 173	267 002 816
<i>Dilution moyenne provenant des :</i>			
- Actions de performance		2 197 164	2 264 637
- Options			153 496
Nombre moyen d'actions après dilution (hors auto-détention)	C	269 120 337	269 420 949
Options et actions de performance restantes en fin de période		1 818 926	2 008 965
Cession nette (rachat net) d'actions propres et contrat de liquidité durant la période		(1 167 074)	(587 994)
Actions de performance transférées durant la période		582 035	496 532
Résultat net par action (<i>en euros</i>)	A/B	1,803	1,070
Résultat net dilué par action (<i>en euros</i>)	A/C	1,788	1,060
Dividendes versés par action (<i>en euros</i>)		1,420	1,340

Comme indiqué précédemment, au cours du premier semestre 2021, le Groupe :

- a transféré 582 035 actions dans le cadre des plans d'attribution d'actions de performance, provenant de 554 355 actions rachetées sur la période et de 27 680 actions rachetées sur les périodes précédentes ; et
- a par ailleurs procédé à des cessions nettes de 32 926 actions dans le cadre du contrat de liquidité.

Ces mouvements d'actions ont été pris en compte *prorata temporis* dans le nombre moyen d'actions sur le premier semestre 2021, conformément à IAS 33. Si l'émission, le transfert et le rachat de ces actions étaient intervenus le 1er janvier 2021, les résultats nets par action et dilué par action auraient été respectivement de 1,804 euro et 1,789 euro au 30 juin 2021.

Au cours du premier semestre 2020, le Groupe :

- a émis 436 618 actions dans le cadre de la souscription de plans d'options ;
- a transféré 496 532 actions dans le cadre des plans d'attribution d'actions de performance, provenant de 487 739 actions rachetées sur la période et de 8 793 actions rachetées sur les périodes précédentes ; et
- a par ailleurs procédé à des acquisitions nettes de 72 994 actions dans le cadre du contrat de liquidité

Ces mouvements d'actions ont été pris en compte *prorata temporis* dans le nombre moyen d'actions sur le premier semestre 2020, conformément à IAS 33. Si l'émission, le transfert et le rachat de ces actions étaient intervenus le 1er janvier 2020, les résultats nets par action de base et dilué par action auraient été respectivement de 1,069 euro et 1,058 euro au 30 juin 2020.

4.2 PLANS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS ET PLANS D' ACTIONS DE PERFORMANCE

Lors de l'octroi d'options ou d'actions de performance, le Groupe évalue la juste valeur des instruments à la date de l'octroi. Le Groupe utilise pour les valoriser soit le modèle mathématique Black & Scholes, soit le modèle binomial. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans effet sur l'évaluation de cette juste valeur qui est constatée en frais de personnel sur la période d'acquisition des droits avec contrepartie en réserves.

La charge comptabilisée en frais de personnel est en revanche ajustée, à chaque date de clôture (pendant la période d'acquisition des droits), pour tenir compte de l'évolution du nombre d'actions et/ou options que l'on s'attend à remettre *in fine* aux salariés, sauf lorsque la condition de performance est liée au cours de bourse.

4.2.1 Plans d'actions de performance

Le Conseil d'administration de la Société a approuvé la mise en œuvre des plans d'actions de performance mentionnés ci-dessous :

	Plan 2017	Plans 2018	Plans 2019	Plans 2020	Plans 2021
Date d'Assemblée	27/05/2016	30/05/2018	30/05/2018	30/05/2018	26/05/2021
Date du Conseil d'administration	31/05/2017	30/05/2018	29/05/2019	26/05/2020	26/05/2021
Nombre total d'actions de performance attribuées gratuitement	492 254 ⁽¹⁾	524 123 ⁽¹⁾	617 818 ⁽¹⁾	461 861	491 213
dont le nombre d'actions de performance attribuées gratuitement aux dirigeants mandataires sociaux	12 503 ⁽¹⁾	19 546 ⁽¹⁾	22 954 ⁽¹⁾	11 544	20 544
- Gilles Schnepf	12 503	0	0	0	0
- Benoît Coquart	N/A	19 546	22 954	11 544	20 544
Charge IFRS 2 totale (en millions d'euros)	24,8 ⁽²⁾	28,5 ⁽²⁾	31,0 ⁽²⁾	22,8 ⁽²⁾	35,2 ⁽²⁾
Date d'acquisition des actions	17/06/2021	16/06/2021 ⁽³⁾	16/06/2022 ⁽³⁾	16/06/2023 ⁽³⁾	14/06/2024 ⁽³⁾
		16/06/2022 ⁽⁴⁾	16/06/2023 ⁽⁴⁾	14/06/2024 ⁽⁴⁾	12/06/2025 ⁽⁴⁾
Date de fin de période de conservation	17/06/2021	31/05/2023 ⁽³⁾	31/05/2024 ⁽³⁾	28/05/2025 ⁽³⁾	27/05/2026 ⁽³⁾
		16/06/2022 ⁽⁴⁾	16/06/2023 ⁽⁴⁾	14/06/2024 ⁽⁴⁾	12/06/2025 ⁽⁴⁾
Nombre d'actions de performance ajustées au titre des conditions de performance	46 750 ⁽⁵⁾	(34 000) ⁽⁵⁾			
Nombre cumulé d'actions de performance annulées ou caduques	(53 263)	(90 123)	(47 849)	(7 341)	
Nombre d'actions de performance souscrites au 30 juin 2021	(485 741)	(94 679)	(1 231)	(866)	
ACTIONS DE PERFORMANCE ATTRIBUEES GRATUITEMENT RESTANTES AU 30 JUIN 2021	0	305 321	568 738	453 654	491 213

(1) Compte tenu des modalités de paiement du dividende décidées par les Assemblées Générales Mixtes annuelles de la Société, les 31 mai 2017, 30 mai 2018 et 29 mai 2019, il a été procédé à un ajustement du nombre d'actions de performance attribuées, dans les conditions prévues à l'article L.228-99 du Code de commerce, de façon à tenir compte de l'incidence de cette opération sur les intérêts des bénéficiaires des actions de performance.

(2) Charge totale par plan évaluée à la date du Conseil d'administration avec une hypothèse de réalisation de 100 % pour chaque critère de performance. Cette charge est à étaler sur les périodes d'acquisition.

(3) Date applicable au dirigeant mandataire social et aux membres du Comité de Direction.

(4) Date applicable aux autres bénéficiaires hors dirigeant mandataire social et membres du Comité de Direction.

(5) Pourcentage d'atteinte des conditions de performance : se référer à la note 4.2.1.3 des états financiers consolidés du 31 décembre 2020. Pour le plan 2018, le nombre d'actions de performance ajustées est estimé au 30 juin 2021.

4.2.1.1 Plan d'actions de performance 2017

Le nombre d'actions de performance définitivement attribuées aux bénéficiaires est déterminé après application d'une condition de présence et de plusieurs critères de performance. La période d'acquisition est de quatre ans.

Nature des critères de performance	Description des critères de performance	Poids des critères de performance par plan
		2017
Critère de performance financière « externe »	Comparaison entre la moyenne arithmétique sur une période de trois ans de la marge d'EBITDA consolidée de Legrand telle qu'elle ressort des comptes consolidés et la moyenne arithmétique des marges d'EBITDA réalisée par les sociétés composant l'indice MSCI World Capital Goods au cours de cette même période.	1/3
Critère de performance financière « interne »	Moyenne arithmétique sur une période de trois ans du niveau de <i>cash flow</i> libre normalisé en pourcentage du chiffre d'affaires, tel qu'il ressort des comptes consolidés.	1/3
Critère de performance extra-financière	Moyenne arithmétique sur une période de trois ans de la moyenne des taux d'atteinte annuels des priorités de la feuille de route RSE du Groupe.	1/3

Suite à l'application de la norme IFRS 16, le Conseil d'administration du 20 mars 2018 a décidé de remplacer, en ce qui concerne la mesure de la performance de l'année

2019 du plan 2017, les critères d'EBITDA et de *cash flow* libre par des critères de marge opérationnelle et de croissance organique ajustée avant acquisitions alignés sur les objectifs 2019 de la Société.

4.2.1.2 Plans d'actions de performance 2018, 2019, 2020 et 2021

Le nombre d'actions de performance définitivement attribuées aux bénéficiaires est déterminé après application d'une condition de présence effective dans le Groupe à l'expiration de la période d'acquisition et de plusieurs critères de performance.

Pour le dirigeant mandataire social et les membres du Comité de Direction, la période d'acquisition est de de trois ans plus une période de conservation supplémentaire de deux ans ; pour les autres bénéficiaires, la période d'acquisition est de quatre ans, sans période de conservation.

Critères de performance applicables au dirigeant mandataire social et aux membres du Comité de Direction

Les critères de performance applicables au dirigeant mandataire social et aux membres du Comité de Direction ont été définis comme suit :

Nature des critères de performance	Description des critères de performance et méthode de fixation des objectifs	Poids des critères de performance
Objectif de croissance organique du chiffre d'affaires	Objectif : moyenne arithmétique sur 3 ans des bornes (basses et hautes) de l'objectif annuel concerné Comparaison de l'objectif à la moyenne des réalisations sur 3 ans	1/4
Objectif de la marge opérationnelle ajustée avant acquisitions ⁽¹⁾	Objectif : moyenne arithmétique sur 3 ans des bornes (basses et hautes) de l'objectif annuel concerné Comparaison de l'objectif à la moyenne des réalisations sur 3 ans	1/4
Taux d'atteinte annuels de la feuille de route RSE du Groupe	Objectif : moyenne arithmétique sur 3 ans des objectifs annuels de la feuille de route RSE du Groupe	1/4
Performance du cours de bourse de Legrand comparée à la performance de l'indice CAC 40	Différentiel de performance entre le cours de bourse de Legrand et celui de l'indice CAC 40 sur une période de 3 ans	1/4

(1) La marge opérationnelle ajustée avant acquisitions correspond au résultat opérationnel ajusté (se référer aux chiffres clés),

Critères de performance applicables aux autres bénéficiaires

Les critères de performance applicables aux autres bénéficiaires hors dirigeant mandataire social et membres du Comité de Direction ont été définis comme suit :

Nature des critères de performance	Description des critères de performance et méthode de fixation des objectifs	Poids des critères de performance
Objectif de croissance organique du chiffre d'affaires	L'objectif à atteindre pour ce critère fixé annuellement correspond aux bornes (basses et hautes) de l'objectif annuel concerné. Le taux de réalisation annuel se mesure par rapport à l'objectif annuel. Le taux de paiement final du critère correspond à la moyenne arithmétique sur une période de trois ans des taux de réalisation annuels.	1/3
Objectif de la marge opérationnelle ajustée avant acquisitions ⁽¹⁾	L'objectif à atteindre pour ce critère fixé annuellement correspond aux bornes (basses et hautes) de l'objectif annuel concerné. Le taux de réalisation annuel se mesure par rapport à l'objectif annuel. Le taux de paiement final du critère correspond à la moyenne arithmétique sur une période de trois ans des taux de réalisation annuels.	1/3
Taux d'atteinte annuels de la feuille de route RSE du Groupe	Le taux de réalisation annuel correspond au taux d'atteinte de la feuille de route RSE annuelle. Le taux de paiement final du critère correspond à la moyenne arithmétique sur une période de trois ans des taux de réalisation annuels.	1/3

(1) La marge opérationnelle ajustée avant acquisitions correspond au résultat opérationnel ajusté (se référer aux chiffres clés).

Le taux de paiement final de chacun des critères correspond à la moyenne arithmétique sur une période de trois ans des taux de réalisation annuels.

application des critères de performance (soit 1 818 926 actions) et si ces actions étaient transférées suite à des augmentations de capital, cela représenterait une dilution de 0,7 % du capital de la Société au 30 juin 2021.

Si l'ensemble des actions de performance des plans 2018 à 2021 étaient attribuées selon l'allocation cible avant

4.2.2 Paiements fondés sur des actions (charge IFRS 2)

Le Groupe a appliqué la norme IFRS 2 pour l'ensemble de ces plans et a, de ce fait, comptabilisé une charge de 15,2 millions d'euros sur le premier semestre 2021 (9,4 millions d'euros sur le premier semestre 2020).

4.3 RÉSERVES ET RÉSERVES DE CONVERSION

4.3.1 Réserves

Les réserves consolidées non distribuées du Groupe s'élèvent à 4 825,8 millions d'euros au 30 juin 2021.

Les réserves sociales et le résultat de la période de la Société sont distribuables à hauteur de 1 035,2 millions d'euros à cette même date.

4.3.2 Réserves de conversion

Les actifs et passifs des entités du Groupe, dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation, sont convertis sur la base des taux de change en vigueur à la clôture des comptes. Les comptes de résultat sont convertis aux taux de change moyens de la période comptable. Les gains ou pertes découlant de la conversion des états financiers des filiales étrangères sont directement enregistrés dans le compte « réserves de conversion » des capitaux propres, jusqu'à l'éventuelle perte de contrôle de ces sociétés.

La réserve de conversion intègre les fluctuations des devises ci-après :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2021	31 décembre 2020
Dollar américain	(199,4)	(320,2)
Autres devises	(606,4)	(642,1)
TOTAL	(805,8)	(962,3)

Le Groupe opère dans près de 90 pays. Il est exposé principalement à une douzaine de devises autres que l'euro et le dollar américain, dont le dollar australien, la livre britannique, la livre turque, le peso chilien, le peso mexicain, le real brésilien, le rouble russe, la roupie indienne, et le yuan chinois.

Selon la norme IFRS 9, un instrument financier non dérivé peut être qualifié d'instrument de couverture, uniquement au titre de la couverture contre le risque de change et sous réserve de remplir les conditions d'une comptabilité de couverture. Ainsi, dans le cadre d'une couverture d'un investissement net en devises, la partie des gains et pertes de l'instrument financier qualifié de couverture qui est considérée comme efficace doit être comptabilisée en capitaux propres.

Par conséquent, la variation latente de change des obligations *Yankee* libellées en dollars américains est comptabilisée en diminution des réserves de conversion pour un montant de 10,3 millions d'euros sur le premier semestre 2021, soit un solde de 49,5 millions d'euros au 30 juin 2021 venant diminuer les réserves de conversion.

Enfin, conformément à IAS 21, les écarts de change relatifs aux créances à recevoir ou dettes à payer constituant en substance une part de l'investissement net en devises d'une entité étrangère du Groupe sont enregistrés en augmentation des réserves de conversion pour un montant de 0,9 million d'euros sur le premier semestre 2021, soit un solde de 7,5 millions d'euros au 30 juin 2021 venant augmenter les réserves de conversion.

4.4 PROVISIONS

La variation des provisions sur le premier semestre 2021 s'analyse comme suit :

	30 juin 2021					
<i>(en millions d'euros)</i>	Garanties produits	Litiges et contentieux	Risques fiscaux et sociaux	Restructurations	Autres	Total
Au début de la période	52,0	127,4	40,8	36,6	71,3	328,1
Changements du périmètre de consolidation	(0,1)	0,2	(1,5)	0,0	1,9	0,5
Dotations aux provisions	9,9	21,8	4,1	9,9	21,7	67,4
Reprises de provisions suite à leur utilisation	(5,2)	(10,9)	(0,2)	(9,3)	(13,8)	(39,4)
Reprises de provisions devenues sans objet	(6,6)	(5,5)	0,0	(0,1)	(1,8)	(14,0)
Reclassements	(0,1)	(0,2)	0,0	0,0	0,0	(0,3)
Effet de conversion	0,4	0,9	1,0	0,5	1,6	4,4
A LA FIN DE LA PERIODE	50,3	133,7	44,2	37,6	80,9	346,7
<i>dont part non courante</i>	31,0	88,9	17,0	4,1	64,8	205,8

La variation des provisions sur l'exercice 2020 s'analysait comme suit :

	31 décembre 2020					
<i>(en millions d'euros)</i>	Garanties produits	Litiges et contentieux	Risques fiscaux et sociaux	Restructurations	Autres	Total
Au début de la période	53,5	77,3	38,3	23,7	58,0	250,8
Changements du périmètre de consolidation	1,5	0,3	1,5	0,2	0,7	4,2
Dotations aux provisions	12,6	55,4	12,7	40,8	30,8	152,3
Reprises de provisions suite à leur utilisation	(8,0)	(7,3)	(4,8)	(25,4)	(12,4)	(57,9)
Reprises de provisions devenues sans objet	(5,9)	(12,5)	(2,0)	(1,7)	(3,6)	(25,7)
Reclassements	(0,1)	17,0	0,0	0,3	2,2	19,4
Effet de conversion	(1,6)	(2,8)	(4,9)	(1,3)	(4,4)	(15,0)
A LA FIN DE LA PERIODE	52,0	127,4	40,8	36,6	71,3	328,1
<i>dont part non courante</i>	33,3	85,1	16,6	1,5	63,7	200,2

4.5 AVANTAGES LONG TERME AU PERSONNEL

4.5.1 Avantages postérieurs à l'emploi

Les sociétés du Groupe gèrent plusieurs régimes de retraite. Ces régimes sont financés par des versements à des compagnies d'assurance ou à des régimes de retraite en fiducie, déterminés par des calculs actuariels périodiques. Il existe, au sein du Groupe, des régimes à cotisations définies et des régimes à prestations définies.

Un régime à cotisations définies est un régime au titre duquel le Groupe verse des cotisations définies à une entité distincte. Les cotisations versées au titre des régimes à cotisations définies sont constatées en charges lorsqu'elles sont dues. Le Groupe n'a aucune obligation légale ou implicite de verser de nouvelles cotisations si le fonds ne détient pas suffisamment d'actifs pour verser à tous les salariés les prestations relatives à leurs années de service sur la période courante et sur les périodes antérieures.

Un régime à prestations définies précise le montant des prestations que les salariés recevront à leur retraite, lequel dépend habituellement d'un ou de plusieurs facteurs tels que l'âge, le nombre d'années de cotisation et la rémunération. Le passif enregistré au bilan relatif aux régimes de retraite à prestations définies est la valeur actuelle des engagements à la date du bilan diminuée de la juste valeur des actifs du régime. Les coûts des services passés, résultant des effets des changements de régimes de retraite, sont intégralement

comptabilisés en charges dans le compte de résultat de la période au cours de laquelle ils sont intervenus.

Le Groupe comptabilise l'intégralité des écarts actuariels directement en capitaux propres, en résultat global de la période, conformément à IAS 19.

Les engagements au titre des régimes à prestations définies sont calculés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de services futurs du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie et la rotation du personnel. La valeur actuelle de l'engagement est déterminée en actualisant les sorties futures de fonds estimées sur la base du taux d'intérêt des obligations d'entreprises de qualité libellées dans la monnaie de paiement des prestations et dont l'échéance est proche de celle de l'engagement au titre des pensions.

Certaines sociétés du Groupe versent à leurs retraités des prestations pour soins de santé postérieures à l'emploi. L'ouverture de ces droits exige habituellement que le salarié ait terminé sa carrière dans l'une des sociétés du Groupe et qu'il y ait travaillé un nombre d'années minimal. Ces avantages sont traités comme des avantages postérieurs à l'emploi selon le régime de prestations définies.

Les avantages au personnel concernant les avantages postérieurs à l'emploi selon le régime des prestations définies se répartissent de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2021	31 décembre 2020
France (note 4.5.1.2)	93,8	100,4
Italie (note 4.5.1.3)	33,5	34,5
Royaume Uni (note 4.5.1.4)	125,4	125,9
Etats-Unis (note 4.5.1.5)	73,6	76,4
Autres pays	51,4	49,6
TOTAL DES AVANTAGES POSTÉRIEURS A L'EMPLOI	377,7	386,8

Le montant total des engagements s'élève à 377,7 millions d'euros au 30 juin 2021 (386,8 millions d'euros au 31 décembre 2020) ; il est analysé à la note 4.5.1.1.

4.5.1.1 Analyse des prestations définies de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

L'engagement total du Groupe au titre des régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, y compris les engagements courants et non courants, porte essentiellement sur la France, l'Italie, les États-Unis et le Royaume-Uni.

(en millions d'euros)	30 juin 2021	31 décembre 2020
Evolution de l'engagement		
Engagement au début de la période	386,8	391,6
Coût des services	4,5	8,8
Coût de l'actualisation financière	2,7	7,1
Prestations versées ou inutilisées	(10,9)	(24,9)
Cotisations des salariés	0,2	0,6
Pertes (gains) actuariels	(15,5)	16,5
Réductions, liquidations, prestations spéciales de cessation d'emploi	0,0	(0,3)
Effet de conversion	8,3	(16,9)
Autres	1,6	4,3
TOTAL DES ENGAGEMENTS À LA FIN DE LA PÉRIODE	377,7	386,8
Valeur des actifs		
Valeur des actifs au début de la période	207,8	206,8
Rendement attendu des actifs du régime	1,9	4,8
Cotisations patronales	4,1	8,8
Cotisations des participants	0,4	1,3
Prestations versées	(5,8)	(14,8)
Gains (pertes) actuariels	(0,3)	12,0
Effet de conversion	7,4	(13,9)
Autres	0,0	2,8
VALEUR DES ACTIFS À LA FIN DE LA PÉRIODE	215,5	207,8
ENGAGEMENT PROVISIONNÉ AU BILAN		
Passif courant	4,1	5,8
Passif non courant	171,3	181,8
Actif non courant	13,2	8,6

Les écarts actuariels d'un montant de 15,2 millions d'euros ont été comptabilisés en augmentation des capitaux propres sur le premier semestre 2021.

Ces écarts actuariels de 15,2 millions d'euros correspondent à :

- des gains liés à des changements d'hypothèses financières pour 17,2 millions d'euros ;
- des pertes liées à des changements d'hypothèses démographiques pour 0,1 millions d'euros ; et

- des pertes d'expérience pour 1,9 millions d'euros.

Les taux d'actualisation sont déterminés par référence aux taux de rendement des obligations de première catégorie. Ils sont arrêtés sur la base d'indices externes communément retenus comme référence :

- zone euro : iBoxx € Corporates AA 10+;
- Royaume Uni : iBoxx £ Corporates AA 15+ ;
- États-Unis : Citigroup Pension Liability Index.

L'impact du coût des services et des coûts financiers sur le résultat avant impôt de la période s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	Période de 6 mois close le	
	30 juin 2021	30 juin 2020
Coûts des services	(4,5)	(4,3)
Coûts financiers nets*	(0,8)	(1,1)
TOTAL	(5,3)	(5,4)

* Le rendement attendu des actifs et les coûts financiers sont présentés pour leur montant net dans les charges financières.

Au 30 juin 2021, l'allocation moyenne pondérée des principaux actifs des régimes de retraite s'analyse comme suit :

(en pourcentage)	Royaume-Uni	États-Unis
Titres de capitaux propres	50,7	41,3
Titres de créances	38,0	58,2
Fonds de compagnies d'assurance	11,3	0,5
TOTAL	100,0	100,0

Ces actifs sont valorisés à la valeur de marché.

4.5.1.2 Provisions pour indemnités de départ à la retraite et pour retraites complémentaires en France

Les provisions constituées au bilan consolidé couvrent des droits non définitivement acquis concernant les salariés encore en activité au sein du Groupe. Le Groupe n'a aucun engagement vis-à-vis d'anciens salariés, les droits définitivement acquis par ceux-ci leur ayant été payés lors de leur départ à la retraite, soit directement, soit par le biais d'un versement libératoire unique à une compagnie d'assurance spécialisée dans le service des rentes.

Le principal régime à prestations définies en vigueur en France concerne le droit à indemnités de fin de carrière. Tout salarié partant à la retraite a droit à une indemnité de départ proportionnelle à son ancienneté dans l'entreprise.

Cette indemnité est définie par la convention collective à laquelle est rattachée l'entreprise. Elle peut être issue d'un accord d'entreprise si celui-ci est plus favorable au salarié et est généralement différente selon le statut (cadre / non cadre) du salarié.

Les provisions constituées au bilan consolidé s'élèvent, pour la France, à 93,8 millions d'euros au 30 juin 2021 (100,4 millions d'euros au 31 décembre 2020). Elles représentent la différence entre un engagement cumulé au titre des prestations définies de 93,8 millions d'euros au 30 juin 2021 (100,4 millions d'euros au 31 décembre 2020), et la juste valeur de l'actif des plans de 0,0 millions d'euros au 30 juin 2021 (0,0 millions d'euros au 31 décembre 2020).

Le calcul des engagements est effectué sur la base d'hypothèses de rotation du personnel et de mortalité, en estimant un taux de progression des rémunérations et un taux d'actualisation financière. Au 30 juin 2021, le calcul est basé sur une hypothèse d'augmentation des salaires de 2,8

% et un taux d'actualisation de 1,1 % (respectivement 2,8 % et 0,6 % en 2020).

4.5.1.3 Provisions pour indemnités de fin de contrat de travail en Italie

En Italie, une indemnité de fin de contrat est allouée aux salariés quel que soit le motif de la cessation de l'emploi.

Depuis janvier 2007, les indemnités de fin de contrat sont versées soit à un fonds de pension (fonds indépendant du Groupe), soit à l'Institut National de Sécurité Sociale Italienne. A compter de cette date, les cotisations effectuées au titre de l'indemnité de fin de contrat sont traitées en norme IFRS comme des régimes à cotisations définies.

Les indemnités de fin de contrat antérieures à janvier 2007 continuent d'être traitées comme des régimes à prestations définies en accord avec les normes IFRS mais en tenant compte d'une révision actuarielle qui exclut l'effet de l'augmentation future des salaires.

La provision pour indemnités de fin de contrat ainsi constituée, correspond à l'engagement de fin 2006 et à son évolution, et s'élève à 33,5 millions d'euros au 30 juin 2021 (34,5 millions d'euros au 31 décembre 2020).

Au 30 juin 2021, le calcul de la provision est fondé sur un taux d'actualisation de 0,3 % (0,0 % en 2020).

4.5.1.4 Provisions pour indemnités de départ à la retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi au Royaume-Uni.

Le régime en place au Royaume-Uni est régi par l'article 153 de la loi de Finance de 2004 et est géré dans une entité juridiquement distincte du Groupe.

Les prestations sont payées directement par les fonds constitués des cotisations de l'employeur et des salariés.

Le régime est fermé aux nouveaux entrants depuis mai 2004.

L'engagement est constitué à 1,5 % de participants actifs du régime, à 37,6 % de participants dont les droits à indemnité sont clos et à 60,9 % de retraités.

Les provisions constituées au bilan consolidé s'élèvent à 24,1 millions d'euros au 30 juin 2021 (29,4 millions d'euros au 31 décembre 2020). Elles représentent la différence entre un engagement cumulé au titre des prestations définies de 125,4 millions d'euros au 30 juin 2021 (125,9 millions d'euros au 31 décembre 2020) et la juste valeur de l'actif des plans de 101,3 millions d'euros au 30 juin 2021 (96,5 millions d'euros au 31 décembre 2020).

Le calcul des engagements repose sur des hypothèses de rotation du personnel et de mortalité, en estimant un taux de progression des rémunérations et un taux d'actualisation financière. Les hypothèses retenues au 30 juin 2021 sont une augmentation des salaires de 4,5 % et un taux d'actualisation et de rendement attendu des actifs de 1,8 % (respectivement 4,2 % et 1,4 % en 2020).

4.5.1.5 Provisions pour indemnités de départ à la retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi aux États-Unis

Le Groupe cotise aux États-Unis à des fonds de pension pour la retraite de ses salariés, ainsi qu'à des assurances vie et de santé en faveur de certains de ses salariés retraités.

Le principal régime « *Legrand North America Retirement Plan* » fait l'objet d'un règlement du même nom en vigueur depuis janvier 2002 et dont le dernier amendement date de janvier 2008. Les cotisations minimum au régime sont déterminées par la section 430 du Code de fiscalité *Internal Revenue Code*.

Pour faire face aux obligations de ce régime, le Groupe a mis en place un *trust* avec Prudential Financial Inc. Les actifs de ce *trust* comprennent différents fonds d'investissement. L'administrateur du *trust* est Legrand North America. Wiremold Company est l'administrateur du régime, et Prudential Financial Inc. le dépositaire.

Ce régime est fermé aux nouveaux entrants à compter d'août 2006 pour les salariés mensualisés et à compter d'avril 2009 pour les salariés payés à l'heure. Depuis le 1^{er} janvier 2018, les participants actifs du régime ne peuvent plus cumuler de nouveaux droits.

L'engagement est constitué à 10,1 % de participants actifs du régime, à 19,8 % d'autres participants du régime ne cumulant plus de droits à prestations et à 70,1 % de participants retraités du régime.

La politique de financement du régime retenue est de financer au minimum le niveau requis par la loi.

Les provisions constituées au bilan consolidé s'élèvent à 0,0 millions d'euros au 30 juin 2021 (0,0 millions d'euros au 31 décembre 2020). Cela vient refléter le fait que la juste valeur de l'actif des plans est supérieure à la valeur de l'engagement cumulé au titre des prestations.

Au 30 juin 2021, le calcul est fondé sur un taux d'actualisation et de rendement attendu des actifs de 2,7 % (2,2 % en 2020).

4.5.2 Autres avantages du personnel à long terme

Le Groupe a mis en place des plans de rémunérations pluriannuelles long terme réglés en numéraire, attribués à l'expiration d'une période de 3 ans, et sous réserve du respect d'une condition de présence, à des personnes jugées clés dans le Groupe.

En complément de la condition de présence ces plans peuvent, selon les cas, être soumis à la réalisation par le Groupe de conditions de performances économiques futures.

Suite à leur remplacement progressif par les plans de rémunérations pluriannuelles long terme réglés en instruments de capitaux propres détaillés dans la note 4.2.1, ces plans ne représentent plus de montants matériels dans les états financiers du Groupe.

4.6 EMPRUNTS NON COURANTS ET COURANTS

Le Groupe mène une gestion active de ses emprunts via la diversification de ses sources de financement, afin de renforcer ses capacités de développement à moyen terme, tout en assurant sa solidité financière à long terme.

Titres négociables

Legrand France dispose d'un programme de titres négociables à court terme, (NEU CP) dont l'enveloppe a été portée de 700,0 millions d'euros à 1 200,0 millions d'euros le 25 mars 2020.

Un programme de titres négociables à moyen terme (NEU MTN) a été ouvert le 18 mars 2021 pour une enveloppe de 1 200,0 millions d'euros.

Emprunts obligataires

En avril 2012, le Groupe a émis un emprunt obligataire de 400,0 millions d'euros conclu pour une durée de 10 ans, soit à échéance le 19 avril 2022. Cet emprunt est assorti d'un coupon de 3,375 % par an et fera l'objet d'un remboursement in fine.

En décembre 2015, le Groupe a émis un emprunt obligataire de 300,0 millions d'euros conclu pour une durée de 12 ans, soit à échéance le 16 décembre 2027. Cet emprunt est assorti d'un coupon de 1,875 % par an et fera l'objet d'un remboursement in fine.

En juillet 2017, le Groupe a émis un emprunt obligataire pour un montant total de 1,0 milliard d'euros, en deux tranches de 500,0 millions d'euros chacune, conclues pour des durées de 7 ans et 15 ans. Les dates d'échéance respectives de ces deux tranches remboursables in fine sont fixées au 6 juillet 2024 et au 6 juillet 2032 et leurs coupons à respectivement 0,750 % et 1,875 % par an.

En octobre 2017, le Groupe a émis un emprunt obligataire pour un montant total de 400,0 millions d'euros conclu pour une durée de 6 ans, soit à échéance le 9 octobre 2023. Cet emprunt est assorti d'un coupon à 0,5 % par an et fera l'objet d'un remboursement in fine.

En mars 2018, le Groupe a émis un emprunt obligataire pour un montant total de 400,0 millions d'euros conclu pour une durée de 8 ans, soit à échéance le 6 mars 2026. Cet emprunt est assorti d'un coupon à 1,0 % par an et fera l'objet d'un remboursement in fine.

En juin 2019, le Groupe a émis un emprunt obligataire pour un montant total de 400,0 millions d'euros conclu pour une durée de 9 ans, soit à échéance le 24 juin 2028. Cet emprunt est assorti d'un coupon à 0,625 % par an et fera l'objet d'un remboursement in fine.

En mai 2020, le Groupe a émis un emprunt obligataire pour un montant total de 600,0 millions d'euros conclu pour une durée de 10 ans, soit à échéance le 20 mai 2030. Cet emprunt est assorti d'un coupon à 0,75 % par an et fera l'objet d'un remboursement in fine.

Obligations Yankee

Le 14 février 1995, Legrand France a émis sur le marché public américain un emprunt obligataire d'un montant de 400,0 millions de dollars américains, portant intérêt fixe au taux de 8,5 % et remboursable le 15 février 2025. Les intérêts de cet emprunt sont payables à terme échu, les 15 février et 15 août de chaque année, la première échéance étant intervenue le 15 août 1995.

Le Groupe a été sollicité par des détenteurs d'obligations *Yankee* pour leur racheter des titres. Dans ce cadre, le Groupe a décidé d'acquérir des obligations *Yankee* :

- en décembre 2013, pour un montant représentant au total un nominal de 6,5 millions de dollars américains,
- en décembre 2020, pour un montant représentant au total un nominal de 18,6 millions de dollars américains, et
- en mai 2021, pour un montant représentant au total un nominal de 3,6 millions de dollars américains

Ces obligations ont été annulées consécutivement à leur acquisition par le Groupe.

Contrat de Crédit 2011

En octobre 2011, Legrand a conclu avec six banques un Contrat de Crédit permettant au Groupe de bénéficier d'une ligne de crédit multidevises d'un montant de 900,0 millions d'euros, renouvelable par tirages successifs et d'échéance 5 ans avec option de renouvellement de deux fois un an. Dans le cadre de ce contrat, la marge appliquée au-delà des taux de marché est fixée en fonction de la notation attribuée au Groupe.

En juillet 2014, le Groupe a signé un accord d'amendement et d'extension de ce Contrat de Crédit avec l'ensemble des banques y ayant souscrit. Au terme de cet accord, la maturité maximum de la ligne de crédit a été allongée de 3 ans, soit jusqu'en juillet 2021, incluant une option de renouvellement de deux fois un an, avec des conditions financières améliorées par rapport à celles d'octobre 2011.

En décembre 2019, le Groupe a signé un nouvel accord d'amendement et d'extension de ce même Contrat de Crédit avec l'ensemble des banques y ayant souscrit. Au terme de cet accord,

- la maturité maximum de la ligne de crédit multidevises de 900,0 millions d'euros a été allongée de 5,5 ans, soit jusqu'en décembre 2026, incluant une option de renouvellement de deux fois un an, avec des conditions financières améliorées par rapport à celles de juillet 2014 et

- la marge appliquée au-delà des taux de marché reste fixée en fonction de la notation attribuée au Groupe mais sera augmentée ou diminuée chaque année en fonction du taux de réalisation annuel de la feuille de route RSE du Groupe.

Le premier renouvellement d'un an ayant été accepté par les banques, la maturité du Contrat de Crédit a été portée à décembre 2025.

Au 30 juin 2021, le Groupe n'effectue pas de tirage sur cette ligne de crédit.

Le Contrat de Crédit ne fait pas l'objet de covenant.

4.6.1 Emprunts non courants

Ces emprunts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, qui tient compte le cas échéant des coûts de

transaction directement attribuables à l'émission de la dette. Ils sont ensuite évalués au coût amorti, sur la base de leur taux d'intérêt effectif.

Les emprunts non courants s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2021	31 décembre 2020
Titres négociables	220,0	0,0
Emprunts obligataires	3 100,0	3 500,0
Obligations Yankee	310,2	302,7
Dettes financières de location	219,3	219,3
Autres emprunts	37,8	71,7
Emprunts non courants hors coûts d'émission de la dette	3 887,3	4 093,7
Coûts d'émission de la dette	(18,1)	(19,9)
TOTAL	3 869,2	4 073,8

Aucun de ces emprunts ne fait l'objet de garanties.

Les emprunts non courants (hors coûts d'émission de la dette) au 30 juin 2021 sont remboursables selon l'échéancier suivant :

(en millions d'euros)	Titres négociables	Emprunts obligataires	Obligations Yankee	Dettes financières de location	Autres emprunts
Un à deux ans	155,0	0,0	0,0	47,1	10,7
Deux à trois ans	65,0	400,0	0,0	37,7	11,2
Trois à quatre ans	0,0	500,0	310,2	30,3	9,0
Quatre à cinq ans	0,0	400,0	0,0	24,4	6,9
Au-delà de cinq ans	0,0	1 800,0	0,0	79,8	0,0
EMPRUNTS NON COURANTS HORS COÛTS D'ÉMISSION DE LA DETTE	220,0	3 100,0	310,2	219,3	37,8

Les emprunts non courants (hors coûts d'émission de la dette) au 31 décembre 2020 sont remboursables selon l'échéancier suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	Emprunts obligataires	Obligations Yankee	Dettes financières de location	Autres emprunts
Un à deux ans	400,0	0,0	45,6	42,6
Deux à trois ans	400,0	0,0	38,3	10,1
Trois à quatre ans	500,0	0,0	29,8	10,5
Quatre à cinq ans	0,0	302,7	24,8	8,5
Au-delà de cinq ans	2 200,0	0,0	80,8	0,0
EMPRUNTS NON COURANTS HORS COÛTS D'ÉMISSION DE LA DETTE	3 500,0	302,7	219,3	71,7

Les taux d'intérêt moyens des emprunts non courants s'analysent comme suit :

	Période de 6 mois et 12 mois close le	
	30 juin 2021	31 décembre 2020
Titres négociables	(0,17 %)	N/A
Emprunts obligataires	1,38 %	1,43 %
Obligations Yankee	8,50 %	8,50 %
Dettes financières de location	2,50 %	2,59 %
Autres emprunts	2,92 %	2,74 %

4.6.2 Emprunts courants

Les emprunts courants s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2021	31 décembre 2020
Titres négociables	1 099,5	1 200,0
Emprunts obligataires	400,0	0,0
Dettes financières de location	60,9	59,0
Autres emprunts	81,5	61,7
TOTAL	1 641,9	1 320,7

4.6.3 Analyse des variations des emprunts non courants et courants

Les variations des emprunts non courants et courants s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2021	Variations n'impactant pas les flux de trésorerie					31 décembre 2020
		Flux de trésorerie	Acquisitions	Reclassements	Effet de conversion	Autres	
Emprunts non courants	3 869,2	224,0	1,4	(473,9)	14,5	29,4	4 073,8
Emprunts courants	1 641,9	(150,4)	6,0	473,9	1,9	(10,2)	1 320,7
Dette financière brute	5 511,1	73,6	7,4	0,0	16,4	19,2	5 394,5

4.7 IMPÔTS DIFFÉRÉS

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés sont comptabilisés sur la base de la différence temporelle entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable consolidée (méthode bilantielle).

Un actif ou un passif d'impôt différé est constaté au taux d'imposition attendu pour la période de réalisation de l'actif ou de règlement du passif.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils concernent des impôts prélevés par la même administration fiscale si cette autorité fiscale le permet.

Un actif d'impôt différé est constaté dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs ou des différences temporelles sur lesquels l'actif d'impôt pourra être imputé. Le Groupe devrait utiliser les actifs d'impôts différés reconnus au plus tard dans les cinq années suivant la date de clôture.

L'échéance de reversement attendu des impôts différés s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2021	31 décembre 2020
Impôts différés actifs (passifs) se reversant à court terme	106,7	92,8
Impôts différés actifs (passifs) se reversant à long terme	(829,6)	(771,6)
TOTAL	(722,9)	(678,8)

Les pertes fiscalement reportables s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2021	31 décembre 2020
Pertes fiscales reportables reconnues	15,8	25,1
Actifs d'impôts différés reconnus	4,0	6,6
Pertes fiscales reportables non reconnues	112,2	107,7
Actifs d'impôts différés non reconnus	24,2	23,7
Pertes fiscales reportables totales	128,0	132,8

4.8 AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2021	31 décembre 2020
Dettes fiscales (hors impôts sur le résultat)	106,3	71,0
Salaires et charges sociales	302,8	311,0
Participation et intéressement des salariés	18,2	27,0
Fournisseurs d'immobilisations	17,2	27,7
Charges à payer	154,5	128,3
Intérêts non échus	32,8	35,9
Produits constatés d'avance	33,6	28,9
Autres passifs courants	30,3	32,0
TOTAL	695,7	661,8

NOTE 5 - AUTRES INFORMATIONS

5.1 INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

5.1.1 Instruments financiers

5.1.1.1 Impact des instruments financiers

(en millions d'euros)	Période de 6 mois close le			
	30 juin 2021			30 juin 2020
	Effets sur le résultat financier	Effets sur les capitaux propres		Effets sur le résultat financier
		Juste Valeur	Conversion	
				Effets sur les capitaux propres
Autres titres immobilisés		0,0		0,0
Créances clients et comptes rattachés	(0,7)			(0,6)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,4		12,9	3,0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	0,0			0,0
Emprunts	(37,0)		(10,3)	(38,8)
Instruments dérivés	8,9	(0,1)	(5,5)	(17,1)
TOTAL	(26,4)	(0,1)	(2,9)	(53,5)

Conformément à IFRS 9, les autres titres immobilisés sont valorisés à la juste valeur en contrepartie des capitaux propres. La variation de juste valeur de ces titres impacte ainsi uniquement le bilan et le résultat global de la période du Groupe.

Les obligations *Yankee* libellées en dollars américains et l'instrument financier dérivé libellé en livre britannique sont considérés comme une couverture d'investissement net, tel que précisé en note 4.3.2.

5.1.1.2 Bilan par catégorie des instruments financiers

(en millions d'euros)	30 juin 2021						31 décembre 2020
	Valeur au bilan	Coût amorti	Juste valeur	Ventilation par niveau de valorisation			Valeur au bilan
				Niveau 1 ⁽¹⁾	Niveau 2 ⁽²⁾	Niveau 3 ⁽³⁾	
ACTIF							
Actifs non courants							
Autres titres immobilisés	1,3		1,3			1,3	1,5
Autres actifs non courants	53,4	40,2	13,2		53,4		49,4
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	54,7	40,2	14,5	0,0	53,4	1,3	50,9
Actifs courants							
Créances clients et comptes rattachés	789,2	789,2			789,2		644,5
Autres actifs financiers courants	1,6		1,6		1,6		1,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 965,8		2 965,8		2 965,8		2 791,7
TOTAL ACTIFS COURANTS	3 756,6	789,2	2 967,4	0,0	3 756,6	0,0	3 437,7
PASSIF							
Passifs non courants							
Emprunts non courants	3 869,2	218,2	3 709,9	3 709,9	218,2		4 073,8
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	3 869,2	218,2	3 709,9	3 709,9	218,2	0,0	4 073,8
Passifs courants							
Emprunts courants	1 641,9	1 241,9	411,9	411,9	1 241,9		1 320,7
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	763,8	763,8			763,8		612,9
Autres passifs financiers courants	0,3		0,3		0,3		1,1
TOTAL PASSIFS COURANTS	2 406,0	2 005,7	412,2	411,9	2 006,0	0,0	1 934,7

(1) Niveau 1 : référence directe à une cotation sur un marché actif.

(2) Niveau 2 : valorisation reposant sur des données de marché observables.

(3) Niveau 3 : valorisation reposant sur des données de marché non observables.

Conformément à IFRS 13, la valorisation à la juste valeur prend en compte le risque de défaut de la contrepartie.

La valorisation des autres passifs financiers courants est soumise à un risque de crédit propre négligeable, eu égard à la notation de la dette financière du Groupe.

5.1.2 Gestion des risques financiers

La politique de trésorerie du Groupe est basée sur des principes de gestion globale des risques financiers et prévoit des stratégies spécifiques pour des domaines tels que le risque de taux d'intérêt, le risque de taux de change, le risque de matières premières et l'investissement des excédents de trésorerie. Le Groupe ne détient aucun instrument dérivé de nature spéculative, en application de sa politique de ne pas s'engager dans des transactions à des

fins de spéculation. En conséquence, toutes les transactions portant sur des instruments financiers dérivés sont exclusivement conclues pour les besoins de la gestion de couverture des risques de taux d'intérêt, de taux de change et de matières premières et sont à ce titre limitées en durée et en montant.

Cette politique est centralisée au niveau du Groupe. Sa mise en œuvre repose sur le service Financements et Trésorerie du Groupe. Celui-ci propose les actions les plus appropriées et les met en application après validation par la Direction Financière et la Direction Générale du Groupe. Un reporting détaillé permet en outre un suivi très complet et permanent des positions du Groupe et le pilotage de la gestion des risques financier.

Cette politique est détaillée en note 5.1.2 des annexes des comptes consolidés au 31 décembre 2020.

5.2 ENGAGEMENTS HORS BILAN ET PASSIFS ÉVENTUELS

5.2.1 Opérations spécifiques

Les engagements et échéanciers spécifiques sont traités dans les notes suivantes :

- Note 3.4 : Droits d'utilisation d'actifs ; et
- Note 4.5.1 : Avantages postérieurs à l'emploi.

5.2.2 Opérations courantes

5.2.2.1 Garanties financières

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2021	31 décembre 2020
Garanties concédées à des banques	122,7	119,0
Garanties concédées à d'autres organismes	39,8	42,5
TOTAL	162,5	161,5

L'essentiel de ces garanties est concédé à des banques par la Société pour le compte de filiales du Groupe établies à l'étranger.

5.2.2.2 Contrats de location hors champ d'application de la norme IFRS 16

Au 30 juin 2021, le Groupe détient des contrats de location court terme ou de faible valeur ne rentrant pas dans le champ d'application de la norme IFRS 16.

Ces contrats de location concernent principalement des actifs de faible valeur. Les loyers futurs minimaux relatifs à ces engagements ne sont pas matériels au 30 juin 2021.

5.2.2.3 Engagements d'achat d'immobilisations

Les engagements fermes d'achat d'immobilisations s'élevaient à 21,8 millions d'euros au 30 juin 2021.

5.2.3 Passifs éventuels

Le Groupe est impliqué dans un certain nombre de litiges ou de procès découlant de son activité normale. La Direction estime avoir correctement provisionné ces risques potentiels, étant précisé qu'aucune provision n'a été constituée pour des litiges ou procès pour lesquels le Groupe considère que les critères de comptabilisation de provision ne sont pas respectés au regard des normes IFRS.

Legrand a fait l'objet d'une perquisition le 6 septembre 2018, au cours de laquelle Legrand a pleinement coopéré avec les autorités compétentes.

5.3 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Après l'annonce de trois acquisitions en début d'année ¹ (Champion One, Compose et Borri), Legrand poursuit sa stratégie de croissance externe ciblée et annonce deux nouvelles acquisitions :

- Ensto Building Systems², leader finlandais de la basse tension, disposant d'une offre complète de produits d'infrastructure électrique et digitale (coffrets et armoires, appareillage, commande de chauffage, éclairage, cheminements de câbles, bornes pour véhicules électriques, etc.). Cette acquisition vient significativement renforcer la

présence de Legrand en Europe du Nord et notamment en Scandinavie, en complément des positions déjà fortes du Groupe en Europe du Sud et de l'Est. Ensto Building Systems est basé à Porvoo (Finlande) et emploie environ 500 personnes avec un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 120 M€ ; et

- Ecotap, acteur néerlandais de premier plan, spécialiste des bornes de recharges à courants alternatif et continu pour véhicules électriques, destinées aux espaces résidentiels, commerciaux et publics. Basé à Boxel (Pays-

¹ Pour davantage d'informations, le lecteur est invité à se référer au communiqué de presse du 11 février 2021.

² Sous réserve des conditions suspensives d'usage.

Bas), Ecotap emploie environ 60 personnes et prévoit un chiffre d'affaires en 2021 d'environ 40 M€, principalement aux Pays-Bas et en Allemagne.

Ces deux nouvelles opérations renforcent les positions du Groupe dans ses activités traditionnelles et également sur des segments portés par l'essor des mobilités vertes et les enjeux climatiques.

5.4 RÉCONCILIATION DES CHIFFRES CLÉS

Réconciliation du résultat opérationnel ajusté avec le résultat net de la période :

(en millions d'euros)	Période de 6 mois close le	
	30 juin 2021	30 juin 2020
Résultat net de la période	481,2	285,8
Résultat des entités mises en équivalence	0,0	0,9
Impôts sur le résultat	191,7	114,3
(Gains)/pertes de change	0,9	6,5
Produits financiers	(3,3)	(3,6)
Charges financières	45,7	45,9
Résultat opérationnel	716,2	449,8
Amortissements & dépréciations liés aux revalorisations d'actifs lors des acquisitions et autres impacts sur le compte de résultat liés aux acquisitions	45,2	47,1
Pertes de valeur des <i>goodwill</i>	0,0	0,0
Résultat opérationnel ajusté	761,4	496,9

Réconciliation de la marge brute d'autofinancement, du *cash flow* libre et du *cash flow* libre normalisé avec le résultat net de la période :

(en millions d'euros)	Période de 6 mois close le	
	30 juin 2021	30 juin 2020
Résultat net de la période	481,2	285,8
Mouvements des actifs et passifs n'ayant pas entraîné de flux de trésorerie :		
Amortissements et dépréciations	152,3	159,1
Variation des autres actifs et passifs non courants et des impôts différés non courants	64,3	34,0
(Gains)/pertes de change latents	3,6	(15,7)
(Plus-values) moins-values sur cessions d'actifs	(3,4)	(15,9)
Autres éléments n'ayant pas d'incidence sur la trésorerie	(0,2)	(1,6)
Marge brute d'autofinancement	697,8	445,7
Baisse (Hausse) du besoin en fonds de roulement	(76,1)	(161,6)
Flux de trésorerie des opérations courantes	621,7	284,1
Investissements (dont frais de développement capitalisés)	(58,7)	(46,0)
Produit résultant des cessions d'actifs	8,3	20,8
Cash flow libre	571,3	258,9
Hausse (Baisse) du besoin en fonds de roulement	76,1	161,6
(Hausse) Baisse du besoin en fonds de roulement normalisé	(70,0)	49,2
Cash flow libre normalisé	577,4	469,7

Calcul de la dette financière nette :

<i>(en millions d'euros)</i>	Période de 6 mois close le	
	30 juin 2021	30 juin 2020
Emprunts courants	1 641,9	1 625,6
Emprunts non courants	3 869,2	4 154,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(2 965,8)	(2 671,2)
Dette financière nette	2 545,3	3 109,1

Calcul du besoin en fonds de roulement :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2021	30 juin 2020
Créances clients et comptes rattachés	789,2	731,1
Stocks	987,6	879,7
Autres créances courantes	230,2	224,9
Créances d'impôt courant ou exigible	63,6	60,5
Actifs/(passifs) d'impôts différés se reversant à court terme	106,7	90,8
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(763,8)	(549,1)
Autres passifs courants	(695,7)	(612,9)
Dettes d'impôt courant ou exigible	(43,4)	(41,5)
Provisions courantes	(140,9)	(119,7)
Besoin en fonds de roulement	533,5	663,8

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



LEGRAND SA

Société anonyme
BP 523
128, av Mal de Lattre de Tassigny
87045 LIMOGES Cedex

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1er janvier 2021 au 30 juin 2021

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

S.A.S. au capital de 2 510 460 €
672 006 483 RCS Nanterre
Société de commissariat aux comptes membre de la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

S.A.S. au capital de 2 188 160 €
572 028 041 RCS Nanterre
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

LEGRAND SA

Société anonyme
BP 523
128, av Mal de Lattre de Tassigny
87045 LIMOGES Cedex

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1er janvier 2021 au 30 juin 2021

Aux actionnaires de la société LEGRAND SA

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés de la société, relatifs à la période du 1er janvier 2021 au 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'examen limité des comptes semestriels consolidés. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre de nos travaux.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris-la-Défense, le 29 juillet 2021

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Deloitte & Associés



Camille PHELIZON

Jean-François VIAT

IDENTITÉS DES PERSONNES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL ET DU CONTRÔLE DES COMPTES



4.1 - RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	66
4.2 - RESPONSABLES DU CONTRÔLE DES COMPTES	67
4.3 - POLITIQUE DE L'INFORMATION	68

4.1 - RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

NOM ET FONCTION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Monsieur Benoît Coquart, Directeur Général de la société Legrand, société anonyme dont le siège social est situé 128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 87000 Limoges et dont le numéro unique d'identification est le 421 259 615 RCS Limoges.

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes complets pour le semestre écoulé, sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant au chapitre 1 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »

Benoît Coquart

Directeur Général

4.2 - RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

PricewaterhouseCoopers Audit

Membre de la Compagnie régionale
 des Commissaires aux comptes de Versailles

Représenté par Camille Phelizon
 Crystal Park, 63, rue de Villiers
 92208 Neuilly-sur-Seine

Nommé Commissaire aux comptes suppléant par l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 juin 2003, devenu Commissaire aux comptes titulaire à la suite de la fusion entre Pricewaterhouse et Coopers & Lybrand Audit et renouvelé en tant que Commissaire aux comptes titulaire par l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 mai 2010 pour une durée de six exercices et par l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 mai 2016. Ce mandat expire à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Deloitte & Associés

Membre de la Compagnie régionale
 des Commissaires aux comptes de Versailles

Représenté par Jean François Viat
 6, place de la Pyramide
 92908 Paris-la-Défense-Cedex

Nommé Commissaire aux comptes titulaire par l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 décembre 2005 et renouvelé en tant que Commissaire aux comptes titulaire par l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mai 2011 pour une durée de six exercices et par l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 mai 2017. Ce mandat expire à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLEANTS

Monsieur Jean-Christophe Georghiou

Membre de la Compagnie régionale
 des Commissaires aux comptes de Versailles

Crystal Park, 63, rue de Villiers
 92208 Neuilly-sur-Seine

Nommé Commissaire aux comptes suppléant par l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 mai 2016 pour une durée de six exercices. Ce mandat expire à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

4.3 - POLITIQUE DE L'INFORMATION

RESPONSABLE DE L'INFORMATION

Monsieur Franck Lemery

Directeur Financier

Adresse : 128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny,
87045 Limoges Cedex

Téléphone : + 33 (0)5 55 06 87 87

Télécopie : + 33 (0)5 55 06 88 88

DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Les documents juridiques relatifs à la Société et devant être mis à la disposition des actionnaires conformément à la réglementation applicable ainsi que les informations financières historiques du Groupe peuvent être consultés au siège social de la Société.

CALENDRIER INDICATIF DE LA COMMUNICATION FINANCIÈRE

Les informations financières à communiquer au public par la Société seront disponibles sur le site Internet de la Société (www.legrandgroup.com).

À titre indicatif, le calendrier de la communication financière de la Société devrait être le suivant :

- Résultats des neuf premiers mois 2021 : 4 novembre 2021

Début de la « *quiet period* ⁽¹⁾ » le 5 octobre 2021

- Résultats annuels 2021 : 10 février 2022

Début de la « *quiet period* ⁽¹⁾ » le 11 janvier 2022

- Assemblée générale des actionnaires : le 25 mai 2022.

SIÈGE SOCIAL

128, avenue de Lattre de Tassigny

87045 Limoges Cedex, France

+33 (0) 5 55 06 87 87

@ www.legrandgroup.com

@legrand

